

**JANVIER 1969
À DÉCEMBRE 1975**

***LIVRE DES MINUTES
SAINT-FIRMIN***

LIVRE III





MUNICIPALITÉ DE BAIE-SAINT-CATHERINE

MÉ MORANDUM

Voici le LIVRE III des minutes municipales de Baie-Sainte-Catherine – autrefois nommée Saint-Firmin – de janvier 1969 à décembre 1975 (page 201 à 318). La reproduction du livre est en trois (3) parties. Des feuilles de notes diverses ont également été trouvées dans le livre original et font partie de la présente reproduction puisqu'elles étaient brochées après les feuilles du livre.

Mars 2018.

Monsieur Stéphane Chagnon, M.A.P.
Directeur-général / secrétaire-trésorier



Province de Québec

Province de Québec
Corporation Municipale de Saint-Firmin,
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix.

Assemblée régulière

13 ième jour de janvier 1973. Assemblée spéciale
du Conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances soit dans
la salle municipale à 7½ heures p.m. et suivant l'avis de convocation
qui a été régulièrement donné le 9 janvier 1973.

Cette assemblée a pour but de remplacer l'assemblée
régulière qui n'a pas eu lieu.

Sont présents: M. Le Maire Gabriel Savard,
Messieurs les conseillers: Gérard Foster, Clément Savard, Firmin Ouellet
Antoine Therrien et Jean-Arthur Rochefort.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

chèque no 2090	Mme Gabriel Savard 2 hres ménage	\$	3.20	✓
2091	Mme Léon-Georges Dufour salaire du 27 nov au 4 déc	\$	30.23	✓
2092	Mme Gabriel Savard 1 hre ménage	\$	1.60	✓
2093	Mme Léon-G. Dufour salaire du 4 au 11 déc.	\$	30.23	✓
2094	Bell Canada	\$	25.89	✓
2095	Mme Léon-G. Dufour salaire du 11 au 18 déc.	\$	30.23	✓
2096	Mme Léon-G. Dufour salaire du 18 au 25 déc.	\$	30.23	✓
2097	Service du Cadastre	\$	2.16	✓
2098	M. Gilles Therrien 5 hres de maintenance	\$	7.90	✓
2099	M. Pierre Savard 5 hres de maintenance	\$	7.90	✓
2100	M. Albert Savard 12 hres 29 milles	\$	23.31	✓
2101	M. Adrien Gaudreault rôle d'évaluation	\$	4.60	✓
2102	Les Pétroles Irving Inc. chauffage	\$	62.80	✓
2103	Mme Léon-G. Dufour salaire du 25 au 31 déc.	\$	30.23	✓
2104	M. Auguste Gaudreault entretien route Leclerc	\$	375.00	✓
2105	Bell Téléphone Canada	\$	45.92	✓
2106	Centre des Données fiscales	\$	1.32	✓
2107	Ministère du Revenu	\$	7.83	✓
2108	Hydro-Québec éclairage public	\$	191.81	✓
2109	Ministère des Transports immatriculation	\$	2.50	✓
2110	Petite Caisse	\$	44.75	✓



chèque no 2111	Formules Municipales Ltée	papeterie	\$ 36.74
2112	Cyrias Dufour Enrg.	fournitures	\$ 31.12

Rés. no 1-73

Il est proposé que,
le Conseil municipal accepte les lectures des
assemblées du 2 déc et du 26 déc., tel que lues.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 2-73

Il est proposé que,
le conseil municipal accepte et paye les comptes
tel que présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 3-73

Commission Scolaire
Laure-Conan

Il est proposé par M. Antoine Therrien,
que Monsieur Gabriel Savard,
Maire, soit autorisé à représenter notre conseil municipal à la
réunion de la Commission Scolaire Laure-Conan, le 30 janvier 1973,
à La Malbaie.

Rés. no 4-73

Accompte à l'ingénieur

Il est proposé par M. Antoine Therrien,
que le Conseil municipal
accepte de donner un accompte de \$ 1000.00 à M. Emile A. Daoust,
ing.-conseil. Il reste à lui mentionner que les items mentionnés
en date 1/9/72 et le 14/9/72 restent une question à discuter.

Accepté à l'unanimité.

Rés.

M. Jean-Arthur Rochefort donna AVIS DE MOTION au sujet du règle-
ment no 5, concernant les méthodes de paiement d'arrérages d'eau.

L'assemblée est terminée à 10 hres pm.

G. Savard
Mme Léon J. Dufour
sec. trés.



Province de Québec.

Corporation Municipale de Saint-Firmin,
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix.

Assemblée régulière 3 ième jour de février 1973. Assemblée régulière
du Conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit
dans la salle municipale à 7½ heures p.m. et suivant le Code de la
Province de Québec.

Sont présents: M. le Pro-maire, Clément Savard,
Messieurs les Conseillers: Firmin Ouellet, Raymond Savard et Jean-
Arthur Rochefort.

Tous forment quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

chèque no 2113	Le Comité des Loisirs	fête des enfants	\$	25.00
2114	Mme Léon-Georges Dufour	salaire 1 au 8 janv.	\$	30.23
2115	Mme Léon-Georges Dufour	8 au 15 janv.	\$	30.23
2116	Banque Provinciale du Canada	intérêts	\$	1914.53
2117	M. Emile A. Daoust	ing. accompte	\$	1000.00
2118	Bell Canada	téléphone	\$	30.81
2119	Hydro-Québec	éclairage salle municipale	\$	14.02
2120	Mme Gabriel Savard	2½ hres ménage	\$	4.00
2121	M. Albert Dufour	6½ hres camion sablage	\$	16.25
2122	M. Réal Savard	6½ hres sablage	\$	10.27
2123	M. Gaston Savard	6½ hres sablage	\$	10.27
2124	M. Luc Therrien	3 hres sablage	\$	4.74
2125	M. Raymond Savard	3 hres camion sablage	\$	7.50
2126	Mme Léon-Georges Dufour	salaire du 15 au 22 janv.	\$	30.23
2127	Mme Léon-Georges Dufour	22 au 29 janv.	\$	30.23
2128	M. Auguste Gaudreault	route Leclerc	\$	375.00
2129	Les Pétroles Irving Inc.	chauffage	\$	37.18
2130	Hydro-Québec	éclairage public	\$	191.81
2131	Imprimerie Bouchard Enr.	papeterie	\$	4.26
2132	McCann, Lévesque & Marquis	Assurance garantie	\$	25.00
2133	Formules Municipales Ltée	papeterie	\$	15.93
2134	Maurice Gagné	crépine	\$	32.00
2135	M. Esdras Therrien	2½ hres tracteur à 7.00	\$	17.50



chèque no 2136	Ministre du Revenu Prov.	\$	8.85
2137	Centre des Données Fiscales	\$	1.32
2138	M. Yves Poitras gaz et maintenance	\$	6.87

3874.13

Rés. no 5-73 Il est proposé que,
le Conseil accepte et paye les comptes tels
que présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 6-73 Il est proposé que,
le conseil municipal accepte les minutes de
l'assemblée du 13 janvier 1973, tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 7-73 Il est proposé que,
le conseil accepte les prévisions budgétaires
1973, tel que présentés.
Voir cahier accepté et signé.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 8-73 Il est proposé par M. Firmin Ouellet,
que le taux d'escompte donné
sur les taxes de 1973, qui seront payées avant l'expiration du
30 jours après la première avis, soit de 5%. Par contre le taux
de l'intérêt soit de 8% sur les taxes municipales de 1973.
Mentionnons que le taux sera de \$1.00 du 100.00 d'évaluation pour
la taxe générale et 1.00 du \$ 100.00 d'évaluation pour la taxe spé-
ciale. Les comptes de taxes devront être envoyés à la fin de fé-
vrier.

Accepté à l'unanimité.

L'assemblée est terminée à 8½ hres p.m.

Henri Lacombe Pro-Maire

Mme Carmen G. Dufour sec-tre



Province de Québec.

Corporation Municipale de Saint-Firmin,
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix.

Assemblée spéciale

19 ième jour de février 1973. Assemblée spéciale du Conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 6½ heures p.m. et suivant l'avis de convocation qui a été envoyée aux membres du Conseil en date du 15 février 1973.

Cette assemblée a pour but:

- 1.- Acceptation de se porter garant d'un prêt temporaire aux Initiatives locales.

Sont présents: Monsieur le Maire, Gabriel Savard,
Messieurs les conseillers: Firmin Ouellet, Clément Savard, Antoine Therrien, Raymond Savard et Jean-Arthur Rochefort.

Rés. no -9-73
garant d'un prêt
temporaire.

Il est proposé par M. Antoine Therrien,
que le Conseil municipal accep-
te de se porter garant, auprès de la Caisse Populaire, pour un prêt con-
senti aux Initiatives Locales, de l'ordre de \$ 9000.00 pour une période
d'environ 1 mois.

Accepté à l'unanimité.

L'assemblée est terminée à 8 heures p.m.

Clément Savard

Mme Carmen G. Dufour
sec. trés.



Province de Québec

Corporation Municipale de Saint-Firmin,
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix.

Assemblée régulière

3ième jour de mars 1973. Assemblée régulière du
Conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans
la salle municipale à 7½ heures p.m. et suivant le Code de la Pro-
vince de Québec.

Sont présents: M. le pro-maire Clément Savard,
Messieurs les conseillers: Firmin Ouellet, Raymond Savard et Jean-
Arthur Rochefort.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

chèque no 2139	M. Albert Savard	19 heures 2 milles	\$	30.62
2140	Mme Léon-Georges Dufour	salaire du 29 janv. au 5 fév.		30.23
2141	Mme Léon-Georges Dufour	5 fév. au 12 fév.	\$	30.23
2142	Ministère du Revenu	ajustement déductions	\$	13.23
2143	Hydro-Québec	éclairage public	\$	191.81
2144	Les Pétroles Irving Inc	chauffage	\$	59.62
2145	Mme Léon-Georges Dufour	du 12 au 19 fév.	\$	30.23
2146	M. Jean-Arthur Rochefort	3 hrs de maintenance	\$	4.95
2147	Société d'assurances des Caisses Populaires		\$	118.00
2148	Mme Léon-Georges Dufour	19 au 26 fév.	\$	30.23
2149	Bell Canada	téléphone	\$	47.88
2150	Imprimerie de Charlevoix Enrg.	papeterie	\$	8,59
2151	Ministère du Revenu Prov.		\$	7.84
2152	Centre des Données fiscales		\$	1.06
2153	M. Gonzague Poitras	achat de terrain dépotoir	\$	800.00
2154	Cyrias Dufour	fournitures	\$	15.14 annulé
2155	annulé			
2156	M. Auguste Gaudreault	entretien route Leclerc	\$	375.00

1479.52



- Rés. no 10-73 Il est proposé que,
le conseil accepte et paye les comptes tel que
présentés.
Accepté à l'unanimité.
- Rés. no 11-73 Il est proposé que,
le conseil accepte la lecture des assemblées du
3 février et du 19 février, tel que luez.
Accepté à l'unanimité.
- Rés. no 12-73 Il est proposé que,
Plume rouge le conseil municipal accorde un don de \$ 5.00
à la Campagne de la Plume Rouge.
Accepté à l'unanimité.
- Rés. no 13-73 Il est proposé que le conseil municipal,
Permis de construction accorde un permis de cons-
truction pour un casse-crôte grandeur 12x16 à Mlles Anne-Marie
Cloutier et Rose-Hélène Laprise. Permis no 6.
Accepté à l'unanimité.
- Rés. no 14-73 Il est proposé,
Achat de terrain "dépotoir" secondé et résolu unanimement,
que le Conseil municipal procède
à l'achat du terrain pour le futur dépotoir. Ce terrain, actuellement
propriété de M. Gonzague Poitras, et portant le numéro de cadastre
17A. Le terrain aura une longueur de 875' sur une largeur de 320'.
Il sera acheté au prix de \$ 800.00 payé comptant. Il est entendu
que la Corporation Municipale bénéficiera d'une largeur de chemin de
60 pieds, à partir de la route Provinciale jusqu'au dépotoir.
Il est de plus d'autoriser Monsieur Firmin Ouellet et Mme
la secrétaire-trésorier, à signer pour et au nom de la Municipalité,
tous actes et documents pour donner plein et entier effet aux présen-
tes.
Accepté à l'unanimité.



Rés. no 15-73

chèques des Initiatives Locales

Il est proposé par M. Firmin Ouellet,

que Monsieur Clément Savard
et Mlle Juliana Savard soient autorisés à signer les chèques des
Initiatives Locales, au nom de la Municipalité.

Accepté à l'unanimité.

Rés no 16-73

Prêt temporaire
"autorisation"

Il est proposé que,

le conseil municipal demande l'autorisation
au Ministère des Affaires municipales, Québec, pour se porter
garant d'un prêt temporaire consenti aux Initiatives locales
de l'ordre de \$ 9000.00, pour une période d'environ 1 mois.

Accepté à l'unanimité.

Envoyez une lettre enregistrée à M. Edouard Simard, contracteur,
l'avertissant sérieusement des dommages qu'il cause à certaines
propriétés lorsqu'il utilise le souffleur à neige.

Que copie de cette lettre soit envoyée à : Ministère de la Voirie
José Michaud.

L'assemblée est terminée à 8½ heures p.m.

Clément Savard
Mme. Firmin G. Dufour sec. tris



Province de Québec

Corporation Municipale de Saint-Firmin,
Baie Ste-Catherine
Charlevoix.

Assemblée spéciale.

9 ième jour de mars 1973. Assemblée spéciale du Conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale, à 7½ heures p.m., et suivant l'avis de convocation qui a été régulièrement envoyée le 5 mars 1973.

Sont présents: M. Clément Savard, pro-maire,
Messieurs les conseillers: Firmin Ouellet, Raymond Savard et Jean-Arthur Rochefort.

Les sujets mentionnés dans l'avis de convocation étaient:

- 1.- Demander un octroi à M. Raymond Mailloux, Député, pour la route Notre-Dame de l'Espace.
- 2.- Donner AVIS DE MOTION pour les nouveaux propriétaires qui désire-
ront avoir l'eau sur leur terrain.

Rés. no 17-73 Il est proposé par M. Firmin Ouellet,

Octroi pour route que le conseil municipal demande à Monsieur Raymond Mailloux, Député et Ministre d'état, un montant de \$ 12,000.00 pour l'amélioration de la route Notre-Dame de l'espace. Cette route est maintenant verbalisée à 66 pieds de largeur sur une longueur de 1½ mille.

Accepté à l'unanimité.

AVIS DE MOTION

M. Jean-Arthur Rochefort donne AVIS DE MOTION pour passer un règlement concernant le laps de temps pour obtenir l'eau sur un terrain privée ou public, relativement à une nouvelle entrée.

Gabriel Savard
Mme Carmen G. Dupuis, sec-trés



SERMENT DU VERIFICATEUR

Je, Roger Gagnon, C. A. de La Malbaie, jure que je remplirai les devoirs de cette charge, au meilleur de mes connaissances et de mon jugement. Ainsi que Dieu me soit en aide!

Signé: Roger Gagnon C.A.

Assermenté devant moi, ce 19 ième jour de mars 1973.

Signé: Robert Gagnon Dufour
sec.-trés.



Province de Québec

Corporation Municipale de Saint-Firmin
Baie Ste-Catherine
Charlevoix.

7 ième jour d'avril 1973. Assemblée générale du
Conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit
dans la salle municipale à 7½ heures p.m. et suivant le Code de la
Province de Québec.

Sont présents: M. le Maire Gabriel Savard,
Messieurs les conseillers: Gérard Foster, Clément Savard, Firmin Ouellet
Antoine Therrien, Raymond Savard et Jean-Arthur Rochefort.

Tous présents.

Présentation des comptes pour acceptation:

chèque no 2157	Mme Léon-Georges Dufour	salaire du 26 fév. au 5 mars	\$	30.23
2158	Plume Rouge	don	\$	5.00
2159	SPECIAL 77A	Initiatives locales prêt	\$	3000.00
2160	Mme Léon-Georges Dufour	salaire du 5 au 12 mars	\$	30.23
2161	Mme Léon-Georges Dufour	salaire du 12 au 19 mars	\$	30.23
2162	M. Albert Savard	maintenance	\$	47.44
2163	M. Auguste Gaudreault	route Leclerc	\$	375.00
2164	Mme Léon-Georges Dufour	salaire du 19 mars au 26	\$	30.23
2165	M. Patrick Poitras	2 hres eau bateau	\$	4.00
2166	M. Albert Dufour	4 hres camion à 1.00	\$	4.00
2167	M. Yves Poitras	gaz & fournitures	\$	11.37
2168	M. Rodrigue Villeneuve	dégelage de l'eau	\$	25.00
2169	M. Auguste Gaudreault	chauffage de tuyau	\$	8.00
2170	Pierre Thibault Ltée	réparation ball Valve	\$	22.33
2171	Hydro-Québec	éclairage de salle	\$	22.04
2172	Imprimerie de charlevoix	papaterie machine	\$	4.39
2173	Les Pétroles Irving Inc	chauffage	\$	134.71
2174	M. Henri Foster	3 hres loader dépotoir	\$	27.00
2175	Mme Léon-Georges Dufour	salaire du 26 mars au 2 avril	\$	30.23
2176	M. Paul-Emile Tremblay, Notaire		\$	56.00



chèque no 2177	Bell Canada	téléphone	\$	75.45
2178	La Revue Municipale	abonnement	\$	5.00

3997.50

Rés. no 18-73

Il est proposé que,

la Corporation Municipale accepte la lecture des assemblées du 3 ième et du 9 ième jour de mars 1973., tel que lues.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 19-73

Il est proposé que,

la Corporation municipale accepte et paye les comptes tels que présentés.

chèques nos: 2162- 2165

Accepté sur Division

Rés. no 20-73

comptabilité

Il est proposé que,

le conseil municipal accepte le compte présenté par M. Roger Gagnon C. A. au montant de \$ 575.00, pour ses frais professionnels.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 21-73

Il est proposé,

que la Corporation Municipale accepte de donner \$ 5.00 à l'Association du Diabète de Québec.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 22-73

rues Notre-Dame

Il est proposé par M. Antoine Therrien,

que le Conseil municipal accepte le division des rues no F 3- 6 1- 9 2- 9 1 1-, tel que le plan présenté par M. Gualbert Tremblay, Arpenteur géomètre.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 23-73

Il est proposé par M. Antoine Therrien,

que la Municipalité accepte les conditions mentionnées par l'Ordre Hospitalier de St-Jean de Dieu



dans la lettre en date du 14 juillet 1972: transport, plaque commémorative, etc.

L'Oeuvre Notre Dame de l'Espace

Nous demandons que vous nous envoyez le papier ou entente que le Frère Laurent Gosgrove a passé avec la Compagnie Price Ltée. Ceci dans le but de discuter de la location. Qu'une attention spéciale soit accordée à notre demande, car c'est très urgent pour continuer les travaux.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 24-73

Il est proposé par M. Gérard Foster,

maintenance

que la Corporation municipale fixe le prix du travail de maintenance, "on entend par maintenance, le travail de la municipalité, travail de tinkage de bateaux etc," que le prix soit fixé à \$ 1.65, salaire horaire.

Sont pour : Gérard Foster,
Clément Savard.

Sont contre: Antoine Therrien,
Jean-Arthur Rochefort,
Firmin Ouellet,
Raymond Savard.

Réfusé.

Rés. no 25-73

AMENDEMENT AU REGLEMENT NO 5 (ACQUEDUC)

Attendu que,

la Corporation municipale n'a pas soumis les contribuables à l'article 32, du règlement no 5,

Attendu que,

la Corporation municipale tolèrait un montant de 13 mois en arrérages de taxes d'eau, soit la somme de \$ 65.00, avant de faire des frais,

Attendu que,

après avoir étudié les inconvénients d'un tel procédé:

ATTENDU QUE,

un avis de motion a été régulièrement donné:

IL EST PROPOSE PAR M. JEAN-ARTHUR ROCHEFORT:

que le règlement no 5,



concernant le laps de temps accordé pour arrerage de taxe d'eau, soit diminué de 13 mois à 6 mois d'arrérages.

Accepté à l'unanimité.

NOUVELLE ENTREE

REGLEMENT NO 19

NOUVELLE ENTREE D'ACQUEDUC.

CONSIDERANT que le Conseil municipal a besoin d'un laps de temps pour amener l'eau sur des terrains dans ses limites

CONSIDERANT que le conseil doit faire des dépenses supplémentaires pour satisfaire aux besoins de ses nouveaux propriétaires

CONSIDERANT que le conseil aura à faire des démarches pour passer le maître-tuyau à différents endroits:

CONSIDERANT qu'un avis de motion a été régulièrement donné:

EN CONSEQUENCE, ^{no 19} il est proposé par M. Jean-Arthur Rochefort que le règlement se lise comme suit:

Qu'une période de 6 mois soit le laps de temps nécessaire pour que la Municipalité donne l'eau à tout propriétaire, sur un terrain privé ou public, relativement à une nouvelle entrée.

Accepté à l'unanimité.

L'assemblée est terminée à 11 $\frac{1}{2}$ hres p.m.

Galvin Savard
Mme Carmen J. Desjardis, secrétaire



Province de Québec.

Corporation Municipale de Saint-Firmin,
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix.

Assemblée régulière

5 ième jour de mai 1973. Assemblée régulière du
Conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans
la salle municipale à 7½ heures p.m. et suivant le Code de la Province
de Québec.

Sont présents: M. le Maire Gabriel Savard,
Messieurs les Conseillers: Gérard Foster, Clément Savard, Firmin Ouellet
Antoine Therrien et Jean-Arthur Rochefort.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

chèque no 2179	M. Roger Gagnon C. A. services professionnels	\$	575.00
2180	Mme Léon-Georges Dufour du 2 au 9 avril	\$	30.23
2181	Petite Caisse	\$	34.82
2182	M. Jean-Charles Tremblay remise 10% contrat	\$	420.00
2183	M. Jean-Charles Tremblay acompte sur contrat	\$	3136.19
2184	Bell Canada téléphone	\$	52.51
2185	Association du Diabète de Québec don	\$	5.00
2186	Mme Léon-Georges Dufour du 9 au 16 avril	\$	30.23
2187	Mme Léon-Georges Dufour du 16 au 23 avril	\$	30.23
2188	M. Yves Poitras ouvrage pour dépotoir	\$	6.00
2189	Hydro-Québec éclairage public	\$	191.81
2190	Les Pétroles Irving Inc. chauffage	\$	69.56
2191	Cyrias Dufour Enrg. fournitures	\$	12.73
2192	M. Albert Savard 27 hres 79 milles	\$	56.56
2193	Mme Léon-Georges Dufour 23 avril au 30 avril	\$	30.23
2194	Centre des Données fiscales impôt	\$	1880.28
2195	Ministère du Revenu Provincial impôt	\$	2160.74
2196	Centre des Données fiscales impôt	\$	1232.96
2197	Hydro-Québec éclairage public	\$	191.81
2198	Ministère du Revenu Provincial impôt	\$	1853.60
2199	Hydro-Québec éclairage de la salle	\$	16.78



Rés. no 26-73 Il est proposé que,

la Corporation Municipale accepte la lecture de l'assemblée tel que lecture faite, assemblée du 7 avril 1973.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 27-73 Il est proposé que,

la Corporation Municipale accepte et paye les comptes tel que présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 28-73 Il est proposé par M. Clément Savard,

Chemin N.-Dame de
l'Espace.

que la subvention de \$ 10,000. accordé par le Ministère des Transports servent uniquement au Chemin de Notre-Dame de l'Espace.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 29-73 Il est proposé par M. Gérard Foster

états financiers
1972

que les états financiers présentés par M. Roger Gagnon C. A., soit acceptés tel que présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 30-73 Il est proposé par M. Gérard Foster,

Pose d'un manhole

que le Conseil municipal réitère la demande déjà faite au Ministère de la Voirie pour obtenir la pose d'un manhole près des terrains lot 4-A-17. Il est urgent et essentiel d'obtenir la pose de ce manhole, étant donné que l'eau ne s'égoutte pas à cet endroit. Ce terrain appartient au Provincial et présentement il y a des dommages causés sur les terrains privés. Que copie de cette résolution soit envoyée au Député M. Raymond Mailloux.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 31-73 Il est proposé que,

le Conseil municipal envoie en collection les comptes de taxes municipales et les comptes de taxes d'acqueduc de M. Camille Savard.

Accepté à l'unanimité.



- Rés. no 32-73 Il est proposé que,
arrérages taxe
d'acqueduc.
le Conseil municipal envoie une lettre avisant le propriétaire M. Samuel Savard, que si dans 3 jours un acompte de \$35.00 n'est pas versé au Conseil Municipal, Ce dernier se verra dans l'obligation de discontinuer son service. Advenant la cessation de ce service, pour en bénéficier de nouveau, le propriétaire en question devra remettre le montant total dû, soit la somme de \$ 65.00 plus les frais occasionnés.
- Accepté à l'unanimité.
- Rés. no 33-73 Il est proposé,
terrain (acte)
dépotoir.
secondé et résolu unanimement,
que le Conseil municipal procède à l'achat du terrain pour le futur dépotoir. Ce terrain actuellement propriété de M. Gonzague Poitras, et portant le numéro de cadastre 17A. Le terrain aura une longueur de 875' sur une largeur de 320'. Il sera acheté au prix de \$ 800.00 payé comptant. Il est entendu que la Corporation municipale bénéficiera de deux sorties de 60' de largeur. Il est de plus d'autoriser Monsieur Gabriel Savard, Maire et l'ancien Secrétaire, à signer pour et au nom de la Municipalité tous actes et documents pour donner plein et entier effet aux présentes.
- Accepté à l'unanimité.
- Rés. no 34-73 Il est proposé par M. Jean-Arthur Bochefort,
annule rés. 14-73
que la résolution no 33-73 annule par elle-même la résolution no 14-73.
- Accepté à l'unanimité.
- Rés. no 35-73 Il est proposé par M. Antoine Therrien,
garant d'un prêt
que la Conseil municipal se porte garant auprès de la Caisse Populaire pour un prêt accordé aux Initiatives Locales au montant de \$ 10,000.00. Ce montant est remboursable dans un délai de deux mois. Qu'une autorisation soit demandée à la Commission Municipale de Québec.
- Accepté à l'unanimité.



Rés. no 36-73

Appuie

Il est proposé que,

le Conseil municipal appuie les revendications faites par le Conseil Economique auprès du Gouvernement, concernant les échanges de certains territoires et de concessions forestières localisées sur la route Nord et la route Sud du Saint-Laurent.

Accepté à l'unanimité.

L'assemblée est terminée 10 $\frac{1}{2}$ hres p.m.

Gabriel Savard
Mme Carmen St Dupuis
sec-trés

Province de Québec

Corporation Municipale de Saint-Firmin,
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix.

Assemblée spéciale.

11 ième jour de mai 1973. Assemblée spéciale du conseil municipal tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 8 heures p.m. et suivant l'avis de convocation qui a été régulièrement envoyée le 7 mai 1973.

Les sujets mentionnés dans cet avis sont les suivants:

- 1.- Plaintes ou changements à apporter au rôle d'évaluation.
- 2.- Résolution pour le Ministère des Richesses naturelles.
- 3.- Les travaux du chemin de N.-Dame et le choix du ou des contre-maîtres.
- 4.- Autorisation à des représentants pour aller signer les papiers de la Municipalité.

Sont présents: M. le Maire Gabriel Savard,
Messieurs les conseillers: Gérard Foster, Clément Savard, Firmin Ouellet, Antoine Therrien, Raymond Savard et Jean-Arthur Rochefort.

Tous forment quorum.

- 1.- Plaintes ou changements au rôle d'évaluation.



Antoine Gaudreault numéro 81

diminuer l'évaluation de la bâtisse de \$ 550.00

Charles-Arthur Dufour numéro 56

muté à Jean-Claude Savard

P.A. Marcotte numéro 113 et 114

muté à Edgar Lapointe

rue St-Etienne, La Malbaie.

Zalada Panaroni numéro 139A

nouvelle bâtisse 1200.00 dollars

Henri Savard numéro 212

ajouter \$ 100.00 de plus sur le terrain total \$ 240.00

numéro 213 enlever complètement.

Joseph Savard numéro 219

enlever complètement.

Mme René Savard numéro 228

Réduire l'évaluation et garder seulement \$ 330.00 sur terrain

M. Mathurin Guaz numéro 48A

P 8-A 100' \$100.00 terrain

numéro 48B

P 8-A 300' \$ 170.00 terrain

Jean-Louis Ouellet numéro 132

Rang A -a- Diminuer l'évaluation du terrain au lieu
de \$ 300. marquer \$ 100.00

Accepté



4.- Autorisation à des représentants pour aller signer les papiers.

Rés. no 37-73

Il est proposé que,

M. Antoine Therrien ou M. Clément Savard, avec la secrétaire municipale, soient autorisés à aller signer les papiers notariés à Chicoutimi.

Accepté à l'unanimité.

Gabriel Savard
Mme Léon-G. Dufour

Province de Québec

Corporation Municipale de Saint-Firmin,
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix.

2 ième jour de juin 1973. Session ordinaire du Conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 7½ heures p.m. et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: M. le Maire Gabriel Savard,
Messieurs les Conseillers: Clément Savard, Firmin Ouellet, Antoine Therrien et Raymond Savard.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

Chèque no 2200	M. Gonzague Poitras	voyage à La Malbaie.	\$	5.00
2201	Mme Léon-G. Dufour	salaire du 30 avril au 7 mai	\$	30.23
2202	Mme Léon-G. Dufour	7 mai au 14 mai	\$	30.23
2203	Commission Municipale de Québec	obligations	\$	7293.08
2204	Mme Léon-G. Dufour	14 mai au 21 mai	\$	30.23
2205	Mme Léon-G. Dufour	21 mai au 28 mai	\$	30.23
2206	Bell Canada	téléphone	\$	81.15
2207	M. René Poitras	morceau et temps	\$	11.25
2208	M. Yves Poitras	gaz ouvrage et morceaux	\$	30.67



Chèque no 2209	M. Auguste Gaudreault	gaz	\$	1.50
2210	Les Pétroles Irving Inc	chauffage	\$	24.15
2211	Hydro-Québec	éclairage public	\$	191.81
2212	Mme Léon-Georges Dufour	31 frais d'avis	\$	7.75
2213	Mme Léon-Georges Dufour	dépenses l'Age d'Or	\$	25.00
2214	M. Albert Savard	voyage comme police	\$	3.00
2215	Ministère du Revenu		\$	7.08
2216	Centre des Données fiscales		\$	1.24
2217	Cyrias Dufour Enrg.	chaises	\$	123.12

Rés. no 38-73 Il est proposé,
que les comptes soient acceptés et payés tel que présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 39-73 Il est proposé,
que le Conseil municipal accepte la lecture des assemblées du 5 de mai et du 11 de mai 1973, telle lecture faite.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 40-73 Il est proposé par M. Antoine Therrien,
que la Corporation Municipale rembourse un montant de \$ 10,000. à la Caisse Populaire, et transfère la balance de son argent sur son compte courant.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 41-73 Il est proposé par M. Raymond Savard,
renouvellement d'octroi pour le réseau
que la Corporation municipale demande à la Commission Municipale de Québec, un renouvellement d'octroi pour sa dette de son réseau d'acqueduc. Cette demande de subvention serait pour une période de dix ans, pour aider la municipalité à rencontrer ses obligations de paiement.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 42-73 Il est proposé que,
la Corporation Municipale refuse le chèque présenté par M. Cyrénus Boulianne en paiement de sa taxe de licence 1973-74. Le conseil réclame le montant de \$ 30.00 pour licence d'épicerie, plus \$ 5.00 taxe de restaurant.

Accepté à l'unanimité



Rés. no 43-73

contre-maitre

Il est proposé que,

la Corporation Municipale engage M. Joseph Savard, contre-maitre, lorsqu'elle en aura besoin pour les travaux de la route Notre-Dame de l'Espace.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 44-73

surveillant des
travaux

Il est proposé que,

la Corporation Municipale nomme M. Gabriel Savard, maire, surveillant des travaux pour la route Notre-Dame de l'Espace.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 45-73

autorisation
emprunt

Il est proposé par M. Firmin Ouellet,

que la Corporation Municipale demande une autorisation pour emprunter un montant de \$ 10,000. à la Caisse Populaire pour payer les frais occasionnés, par un contrat subventionné par le Ministère de la Voirie. Aussitôt, acceptation des travaux, le montant sera versé à la Municipalité.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 46-73

emprunt.

Il est proposé par M. Clément Savard,

qu'une demande d'emprunt de \$ 10,000. soit faite auprès de la Caisse Populaire pour financer les travaux qui débiteront pour la route Notre-Dame de l'Espace. Le tout sera subventionné par le Ministère de la Voirie.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 47-73

carrosseries dans
le nouveau dépotoir

Il est proposé que,

toute personne voulant aller jeter des carrosseries d'automobile dans le nouveau dépotoir, devra au préalable demander l'homme proposé à la maintenance, et la personne en question devra aussi payer les frais occasionnés par le déplacement.

Accepté à l'unanimité.

L'assemblée est terminée à 10hres 20 minutes p.m.

Mme Carmex Dufour sec. tr.



Province de Québec

Corporation Municipale de Saint-Firmin,
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix.

Assemblée spéciale 23 juin 1973. Assemblée spéciale du Conseil municipal
tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale
Achats de terrain à 6½ heures p.m. et suivant l'avis de convocation qui a été régulièrement
envoyé le 20 juin 1973.

Cette assemblée a pour but:

- 1.- Etudier les nouveaux lots ou parties de terrain cédés par la
Compagnie Price Ltée.
- 2.- Passer une résolution les acceptant si c'est le cas.
- 3.- Autoriser la signature des papiers notariés.

Sont présents: M. le Maire, Gabriel Savard,
Messieurs les Conseillers: Raymond Savard, Firmin Ouellet et Clément
Savard.

Tous forment quorum.

Résolution no 48-73

Il est proposé par le Conseiller M. Clément Savard,
et résolu unanimement,

a) que le Conseil soit autorisé et, par les présentes, est autorisé
à acquérir de la Compagnie Price Limitée, par acte de cession notarié
et moyennant la considération nominale d'un DOLLAR (\$1.00) les ter-
rains suivants:

- 1.- un premier terrain, de figure irrégulière, formé des lots numéros
F-3, 6-2, 9-1-1 et 9-2, rang B, canton de Saguenay;
- 2.- un deuxième terrain, de figure irrégulière, formé du lot 4-A-20,
rang B, canton de Saguenay
- 3.- un troisième terrain, de figure irrégulière, faisant partie des
lots numéros 4-A et 5 de ces mêmes rang et canton;



- 4.- un quatrième terrain faisant partie du lot E, des mêmes rang et canton, et
- 5.- un cinquième terrain faisant également partie du lot E des mêmes rang et canton.

- b) que la Compagnie Price Limitée retienne, au nom de la Corporation Municipale de Saint-Firmin, les services de Me Jacques Riverin, notaire de Chicoutimi, pour la préparation et l'exécution de l'acte concerné.
- c) que le Conseil autorise Monsieur Gabriel Savard, maire, et Madame Léon-Georges Dufour, secrétaire-trésorière, à signer cet acte de cession.

Accepté à l'unanimité.

L'assemblée est terminée à 7 hres p.m.

Mme Carmen Dufour sec-trés

Province de Québec

Corporation Municipale de Saint-Firmin,
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix.

Assemblée régulière

7 ième jour de juillet 1973. Assemblée régulière du conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale, à 7½ heures p.m. et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: M. le Maire Gabriel Savard,
Messieurs les Conseillers: Gérard Foster, Clément Savard, Antoine Therrien, Raymond Savard et Jean-Arthur Rochefort.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

chèques no 2218	Petite Caisse	\$	26.15
2219	Mme Gabriel Savard 2 hres de ménage	\$	3.20
2220	Mme Gabriel Savard 3½ hres de ménage	\$	5.60



chèque no 2221	transfert de 77A à 77 Caisse Populaire	\$	4000.00
2222	Mme Carmen G. Dufour salaire 28 mai au 4 juin	\$	30.23
2223	Mme Carmen G. Dufour salaire du 4 juin au 11	\$	30.23
2224	Mme Carmen G. Dufour salaire du 11 au 18	\$	30.23
2225	M. Lionel Poitras voyage à Notre-Dame	\$	1.50
2226	M. Gaston Savard voyage à Notre-Dame	\$	1.50
2227	Mme Gabriel Savard nettoyage 5 hres	\$	8.50
2228	à 2235 inclus chèques au Ministère de la V.		
2236	Les Pétroles Irving Inc. chauffage	\$	23.92
2237	Cyrilas Dufour Enr. fournitures	\$	19.18
2238	Hydro-Québec éclairage public	\$	191.81
2239	Mme Léon-Georges Dufour 18 au 25 juin	\$	30.23
2240	Mme Carmen G. Dufour 25 juin au 2 juillet	\$	30.23
2241	Bell Canada téléphone	\$	73.60
2242	Pierre Thibault Ltée morceau de camion	\$	8.34
2243	M. Paul-Emile Tremblay notaire	\$	56.00
2244	M. Albert Savard 8 hres 6 milles	\$	14.50
2245	M. Yves Poitras gaz	\$	2.50
2246	Corporation de Comté Charlevoix-Est	\$	182.19
2247	La Compagnie Price Ltée achat de terrains	\$	1.00
2248	Ministère du Revenu Prov.	\$	35.84
2249	Centre des Données Fiscales	\$	9.16

Rés, no 49-73 Il est proposé que,
le Conseil accepte la lecture des assemblées du
2 et du 23 juin 1973, tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 50-73 Il est proposé que,
le conseil municipal accepte et paye les comptes
tel que présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 51-73 Il est proposé par M. Clément Savard,
qu'une demande soit faite à
Monsieur José Michaud, divisionnaire à La Malbaie, pour que le Minis-
tère de la Voirie nous pose du tuyau pour la circulation d'eau dans
le fossés, sur une longueur de 65'. Ceci est pour nous faciliter le
développement du futur chemin de Notre-Dame de l'Espace. Nous deman-



dans l'autorisation de commencer les travaux concernant cette route

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 52-73

Location de la
salle municipale

Il est proposé,

qu'à l'avenir le Conseil municipal se verra dans l'obligation de passer la salle municipale à qui la demande, en autant que cette demande est justifiable. Par contre, elle exigera du locataire, comme compensation, de payer les frais de nettoyage occasionné par cette location.

Accepté à l'unanimité.

AVIS DE MOTION

M. Jean-Arthur "ochefort donne " AVIS DE MOTION" pour donner un nom à la rue conduisant à Notre-Dame de l'Espace.

Rés. no 53-73

Heure des assemblées

Il est proposé par M. Antoine Therrien,

qu'à l'avenir les assemblées du Conseil municipal soit fixé à 7 heures p.m.

Accepté à l'unanimité.

L'assemblée est terminée à 10 hres p.m.

Alphonse Savard Pro-Maire
Mme Carmen Dufour sec-trés



Province de Québec

Corporation Municipale de St-Firmin,
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix.

4 ième jour d'août 1973. Assemblée régulière
du Conseil municipale tenue à l'endroit habituel des séances, soit
dans la salle municipale à 7 heures p.m. et suivant le Code de la Pro-
vince de Québec.

Sont présents: M. le pro-maire Clément Savard,
Messieurs les Conseillers: Firmin Ouellet, Raymond Savard et Jean-Arthur
Rocheffort.

Tous forment quorum.

Pésentation des comptes pour acceptation:

Chèque no	2250	Mme Carmen Dufour	salaire du 2 au 9 juillet	\$	30.23
	2251	Compte 77	transfert d'argent	\$	5000.00
	2252	Banque Provinciale du Canada	obligations	\$	3418.27
	2253	M. Henri Foster	3 hres de loader	\$	27.00
	2254	Hydro-Québec	éclairage public	\$	191.81
	2255	Département des Terres & Forêts	coupe de bois	\$	38.00
	2256	Mme Carmen Dufour	salaire du 9 au 16 juillet	\$	30.23
	2257	Mme Carmen Dufour	du 16 au 23 juillet	\$	30.23
	2258	Hydro-Québec	éclairage de la salle	\$	13.79
	2259	Magasin Brouillard Enr.	fournitures	\$	7.51
	2260	Mme Carmen Dufour	du 23 au 30 juillet	\$	30.23
	2261	M. Gilles Poitras	5 hres pompier	\$	12.50
	2262	M. Lionel Poitras	5 hres pompier	\$	12.50
	2263	M. Patrick Poitras	5 hres pompier	\$	12.50
	2264	M. Gualbert Tremblay	arpenteur	\$	600.00
	2265	Mme Carmen Dufour	4% rémunération de vacances	\$	67.60
	2266	Bell Canada		\$	46.37
	2267	Commission des Accidents travail	Initiatives locales	\$	519.70
	2268	Centre des Données Fiscales	" "	\$	2007.04
	2269	Ministère du Revenu	" "	\$	3274.84



Rés. no 54-73

Il est proposé que,
les comptes soient acceptés et payés tel que
présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 55-73

Il est proposé que, (7 juillet 1973)
l'assemblée soit acceptée tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 56-73

Il est proposé que,
tel que mentionné dans la lettre du 30 juillet
lettre que la Corporation Municipale a adressé à M. Emile A. Daoust,
relative au contrat de Jean-Charles Tremblay & Corporation Municipale,
il est décidé qu'à partir du 8 août 1973, une amende de \$ 100.
par jour soit chargé à Monsieur Jean-Charles Tremblay, tel que spécifié
dans le contrat.

Accepté à l'unanimité.

Lettre de L'Ordre Hospitalier de St-Jean de Dieu à l'étude
Un mot à M. Daoust pour notre octroi.

AVIS DE MOTION

M. Firmin Ouellet donne un AVIS DE MOTION concernant le règlement
14.

L'assemblée est terminée à 8½ p.m.

Aliment Laroche

Mme Carmela Defour
sec-trés



Province de Québec

Corporation Municipale de Saint-Firmin,
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix.

18 ième jour d'août 1973. Assemblée spéciale du Conseil Municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale, et suivant l'avis de convocation qui a été régulièrement envoyée le 14 août 1973.

Sont présents: M. le Pro-maire Clément Savard,
Messieurs les Conseillers: Firmin Ouellet, Raymond Savard et Jean-Arthur Rochefort.

Tous formant quorum.

Rés. no 57-73
Démission du
Maire.

Les Conseillers ont pris connaissance de la démission de M. le Maire Gabriel Savard et il a été proposé par M. Raymond Savard, que le Conseil municipal accepte la démission de M. Gabriel Savard et que nous lui envoyons une lettre de remerciements.

Accepté à l'unanimité.

L'assemblée est terminée à 7½ hres p.m.

Clément Savard

Mme Carmen Dufour
sec. tr.



Province de Québec

Corporation Municipale de Saint-Firmin,
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix.

Assemblée régulière 1er septembre 1973. Assemblée régulière du Conseil Municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 7 heures p.m. et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: M. le ^{Pr.}Maire Clément Savard,
Messieurs les Conseillers: Gérard Foster, Antoine Therrien et Jean-Arthur Rochefort.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

chèque no 2270	Mme Carmen Dufour	salaire du 31 juillet au 6 août	\$	30.23
2271	Mme Carmen Dufour	6 août au 13 août	\$	30.23
2272 à 2276	annulés.			
2276	M. Gabriel Savard	rénumération comme maire	\$	133.80
2277	Charlevoix Express	transport de la statue	\$	39.51
2278	Eaton's	8 pupitres	\$	293.68
2279	Hydro-Québec	éclairage public	\$	191.81
2280	Magasin Brouillard Enr.	fournitures	\$	22.12
2281	Bell Canada	téléphone	\$	35.71
2282	Riverin Wells & Charlton	Notaires papiers	\$	111.00
2283	Yves Poitras Service		\$	21.20
2284	M. Henri Foster	3½ heures loader	\$	31.50
2285	M. Joseph Savard	8½ hres de travail	\$	14.29
2286	M. Adrien Gaudreault	7½ hres de travail	\$	12.50
2287	Impôt provincial sur le Revenu	cotisation 1971	\$	10.48
2288	M. Albert Savard	maintenance	\$	16.20
2289	Mme Carmen Dufour	salaire du 13 août au 4 sept.	\$	90.69
2290	M. Clément Savard	transport de fret pour le rétable		93.20
2291	Mme René Savard	location de dépôt	\$	75.00



- Rés. no 58-73 Il est proposé,
que la Corporation Municipale accepte et paye les
comptes tel que présentés.

Accepté à l'unanimité.
- Rés. no 59-73 Il est proposé que,
la Corporation accepte les minutes des assemblées
du 4 août et du 18 août 1973, tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité.
- Rés. no 60-73 Il est proposé que,
un montant de \$ 700.00 soit retenu à Monsieur
pénalité. Jean-Charles Tremblay, entrepreneur, comme pénalité sur son contrat
concernant la vanne murale de drainage.

Accepté à l'unanimité.

Ecrire à M. Emile A. Daoust, ing.-conseil
Informations aux affaires municipales relatives aux taxes foncières
et spéciales.

Ecrire à M. Patrice Côté dépotoir demander tolérance équipement
température
chemin
- Rés. no 61-73 Il est proposé,
qu'un permis de construction soit accordé à Monsieur
permis de construction Paulo Boulianne pour bâtir une résidence et restaurant.

Accepté à l'unanimité.
- Rés. no 62-73 Il est proposé que,
la Corporation Municipale accepte les conditions
Acceptation des conditions de l'Ordre Hospitalier de Saint-Jean de Dieu, mais toutefois, nous
tenons à mentionner que la Corporation est propriétaire des lots 9-1
6 rang B, Partie du F et lot no 9.

ANNULE
remplacé par
Rés. no 64-73

Accepté à l'unanimité.



Rés. no 63-74

REGLEMENT NO 20

RUE NOTRE-DAME De L'ESPACE

REGLEMENT

ATTENDU QU'UN AVIS DE MOTION a été régulièrement donné,
Attendu que le chemin conduisant à la Statue Notre-Dame de L'Espace
est situé sur les terrains de la municipalité:

IL EST PROPOSE PAR: M. Jean-Arthur Rochefort,
que le chemin condui-
sant à la Statue Notre-Dame de l'Espace soit appelé désormais
la RUE NOTRE*DAME DE L'ESPACE.

Le présent règlement portera le numéro 20 et entre en vigueur immé-
diatement.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 64-73

IL est proposé par M. Jean-Arthur Rochefort,
et résolu à l'unanimité

Acceptation des conditions
que:
Notre-Dame de l'Espace

La Municipalité achète de l'Ordre Hospitalier de St-Jean de Dieu
(Province Notre-Dame de la Merci), pour la somme de UN dollar (\$1.00)

(remplace le rés.
no 62-73)

- 1.- ~~Tous les droits, titres et intérêts qu'il peut avoir ou préten-~~
dre, tant en loi qu'en équité, sur des terrains appartenant à
La Compagnie Price Limitée, lesquels droits et terrains, sont
décrits dans un bail daté du 6 novembre 1970 consenti par la
Compagnie Price Limitée en faveur de l'Ordre Hospitalier de
Saint-Jean de Dieu;
- 2.- Une statue de marbre blanc et identifiée "Notre-Dame de L'Es-
pace" aux conditions suivantes:
 - A-) Qu'une plaque commémorative, à la mémoire du Frère Laurent
Gosgrove et de l'Ordre Hospitalier de St-Jean de Dieu, sera
fixée au monument;
 - B-) Que la statue revienne à l'Ordre Hospitalier de Saint-Jean
de Dieu si , pour une raison quelconque, la Corporation Muni-
cipale de Saint-Firmin, Baie Ste-Catherine, devait s'en dépar-
tir;
- 3.- Que Monsieur Clément Savard et Mme Carmen Dufour respective-
ment maire et secrétaire-trésorier soient autorisés à signer



cet acte de transport de droits et à faire tout le nécessaire en l'occurrence.

Accepté à l'unanimité.

L'assemblée est terminée à 9 $\frac{1}{2}$ hres p.m..

Clément Savard
Mme Carmen G. Dufour, s.e. tris

Province de Québec

Corporation Municipale de Saint-Firmin,
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix.

6 ième jour d'octobre 1973. Assemblée régulière du
Conseil municipal tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans
la salle municipale à 7 heures p.m. et suivant le Code de la Province
de Québec.

Sont présents: M. le pro-maire, Clément Savard,
Messieurs les conseillers: Gérard Foster, Antoine Therrien, Raymond
Savard et Jean-Arthur Rochefort.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

chèque no 2292	Caisse Populaire	obligations	\$	2169.99
2293	M. Bernard Therrien	2 hres dépotoir	\$	3.40
2294	Mme Carmen Dufour	salaira du 3 sept. au 1 oct.	\$	120.92
2295	Commission des Accidents de travail		\$	72.37
2296	Imprimerie de Charlevoix Enrg.	papaterie	\$	57.30
2297	Bell Canada		\$	16.71
2298	M. René Poitras	fournitures	\$	8.50



chèque no 2299	Hydro-Québec	\$	6.74
2300	Mme Carmen Dufour liste de jurés	\$	4.10
2301	Les Pétroles Irving Inc. assurance	\$	13.95
2302	Cyrias Dufour Enrg. fournitures	\$	70.96
2303	Petite Caisse	\$	43.33
2304	Yves Poitras gaz & huile	\$	4.16
2305	Les Pétroles Irving Inc chauffage	\$	36.86
2306	M. Albert Savard maintenance	\$	30.74
2307	M. Joseph Savard lhr de maintenance	\$	1.70
2308	Ministère du Revenu Provincial	\$	14.68
2309	Centre des Données fiscales	\$	2.11
2310	Hydro-Québec éclairage public	\$	191.81

Rés. no 65-73 Il est proposé que,
les comptes soient acceptés et payés tel que
présentés.

accepté à l'unanimité.

Rés. no 66-73 Il est proposé que,
les minutes de l'assemblée du 1er septembre 1973
soient acceptés tels que lues.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 67-73 Il est proposé par M. Gérard Foster,
que la Corporation Municipale
Courtier d'assurances accepte de changer de courtire d'assurances à partir du 19 octobre
ces 1973, et de confier les assurances de la municipalité à M. Gérard
Harvez, courtier d'assurances de Saint-Siméon. Les protections
acceptés pour la municipalité sont celles initialées par le pro-
mair et la secrétaire.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 68-73 Il est proposé par M. Antoine Therrien,
que la Corporation Municipale demande à la Compagnie Price Limitée, de nous vendre le ter-
rain situé sur la montagne présentement à bail et identifié "A" sur
la plan, un second terrain projeté pour servir de stationnement
et identifié "B."



Ces terrains seront nécessaires pour effectuer des travaux
d'Initiatives Locales.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 69-73

Option d'achat

Il est proposé par M. Antoine Therrien,
qu'un option d'achat soit prise
sur le terrain 4 A 7 (ruelle), terrain appartenant présentement à la
Compagnie Price Limitée.

Accepté à l'unanimité.

L'assemblée est terminée à 9 $\frac{1}{2}$ heures p.m.

Jean Antoin Therrien
Mme Carleen Dufour
sec. tris

Province de Québec

Corporation Municipale de St-Firmin,
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix.

ASSEMBLEE GENERALE

A une assemblée générale de tous les contribuables de la
Municipalité de Saint-Firmin, tenue ce vingt-huitième jour d'octobre
1973, au lieu ordinaire des séances, soit dans la salle municipale à
12 hres a.m. (midi), Cette assemblée dûment convoquée par AVIS PUBLIC
donné le 18 ième jour d'octobre 1973, et affiché aux deux endroits
habituels,

Cette assemblée a pour but, la nomination aux sièges sui-
vants:

à la Mairie: siège vacant présentement.

au siège no 1: sortant de charge: M. Gérard Foster
au siège no 2: sortant de charge: M. Clément Savard
au siège no 3: sortant de charge: M. Firmin Ouellet.



Je déclare l'assemblée ouverte!

12 hres 03

RECU DEMISSION DE MONSIEUR JEAN-ARTHUR ROCHEFORT AU SIEGE NO 6

12 hres 05

Nous, soussignés, électeurs de la Municipalité de Saint-Firmin, Baie Ste-Catherine, mettons en nomination comme MAIRE

MONSIEUR JEAN-ARTHUR ROCHEFORT,
JOURNALIER

Et nous avons signés:

Proposeur: Monsieur Gérard Kenny,
Secondeur: Monsieur Daniel Savard.

12 hres 20

Nous, soussignés électeurs de la Municipalité de Saint-Firmin, Baie Ste-Catherine, mettons en nomination comme CONSEILLER au siège no 3

MONSIEUR JOSEPH LAPRIBE
JOURNALIER

Et nous avons signés:

Proposeur: Jean-Louis Ouellet
Secondeur: Alex Savard

12 hres 35

Nous, soussignés électeurs de la Municipalité de Saint-Firmin Baie Ste-Catherine, mettons en nomination comme CONSEILLER au siège no 2

MONSIEUR CLÉMENT SAVARD
JOURNALIER

Et nous avons signés:

Proposeur: Monsieur Lionel Poitras
Secondeur: Monsieur Albert Dufour



1hre 25

Nous soussignés électeurs de la Municipalité de Saint-Firmin,
Baie Ste-Catherine, mettons en nomination comme **CONSEILLER** au siège
no 1

MONSIEUR GERARD FOSTER

CONTRE*MAITRE

Et nous avons signés:

Proposeur: Monsieur Benoit Imbeault

Secondeur: Monsieur Lionel Poitras

2 hres p.m.

RESULTAT DE LA NOMINATION:

Je déclare élu par acclamation, à la Mairie Monsieur **JEAN-ARTHUR
ROCHEFORT**

au siège no 1 : **MONSIEUR GERARD FOSTER**

au siège no 2 : **MONSIEUR CLEMENT SAVARD**

au siège no 3 : **MONSIEUR JOSEPH LAPRISE.**

L'assemblée est terminée!

Mme Carmen Dufour.

Présidente d'élection

18 Oct 1973

SERMENTS DES OFFICIERS MUNICIPAUX

A la Mairie

Je, **Jean-Arthur Rochefort**, ayant été nommé MAIRE, jure que je
remplirai solennellement, avec honnêteté et fidélité, les devoirs de
cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi que
Dieu me soit en aide!

Signé: *Jean Arthur Rochefort*

Assermenté devant moi, à Saint-Firmin, Baie Ste-Catherine, ce
13ème jour de *novembre* 1973.

Signé: *Mme Carmen Dufour*

sec-lus



au siège no 1

Je, Gérard Foster, ayant été nommé CONSEILLER, jure que je remplirai les devoirs de cette charge, solennellement, avec honnêteté et fidélité, au meilleur de ma connaissance et de mon jugement. Ainsi que Dieu me soit en aide!

Signé: Gérard Foster

Assermenté devant moi, à Saint-Firmin, Baie Ste-Catherine, ce 3^{ème} jour de novembre 1973.

Signé: Mme Carmen Dufour
sec. tr.

au siège no 2

Je, Clément Savard, ayant été nommé CONSEILLER, jure que je remplirai solennellement les devoirs de cette charge avec honnêteté et fidélité, au meilleur de ma connaissance et de mon jugement. Ainsi que Dieu me soit en aide!

Signé: Clément Savard

Assermenté devant moi, à Saint-Firmin, Baie Ste-Catherine, ce 3^{ème} jour de novembre 1973.

Signé: Mme Carmen Dufour
sec. tr.

au siège no 3

Je, Joseph Laprise, ayant été nommé CONSEILLER, jure que je remplirai solennellement, avec honnêteté et fidélité les devoirs de cette charge au meilleur de ma connaissance et de mon jugement. Ainsi que Dieu me soit en aide!

Signé: Joseph Laprise

Assermenté devant moi, à Saint-Firmin, Baie Ste-Catherine, ce 3^{ème} jour de novembre 1973.

Signé: Mme Carmen Dufour
sec. tr.



Province de Québec

Corporation Municipale de Saint-Firmin,
Baie Ste-Catherine
Charlevoix.

Assemblée régulière 3 ième jour de novembre 1973. Assemblée régulière
du Conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit
dans la salle municipale à 7 heures p.m. et suivant le Code de la
Province de Québec.

Sont présents: M. le Maire Jean-Arthur Rochefort,
Messieurs les Conseillers: Gérard Foster, Clément Savard, Joseph Lapri-
se Antoine Therrien et Raymond Savard.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

Chèque no 2311	Ministère des Finances	asphalte	\$	50.00
2312	M. Emile A. Daoust	services professionnels	\$	1224.15
2313	Compagnie Price Limitée	transfert de bail	\$	10.00
2314	M. Gérard Foster	compensation de conseiller	\$	53.50
2315	M. Clément Savard	" "	\$	53.50
2316	M. Firmin Ouellet	" "	\$	53.50
2317	M. Antoine Therrien	" "	\$	53.50
2318	M. Raymond Savard	" "	\$	53.50
2319	M. Jean-Arthur Rochefort	" "	\$	53.50
2320	à 2322 inclus	annulés		
2323	Imprimerie de Charlevoix	papeterie	\$	57.30
2324	Les Pétroles Irving Inc	chauffage	\$	21.92
2325	Daigle Aqua Inc	fournitures	\$	431.02
2326	M. Omer Audet	blocs de ciment	\$	58.32
2327	Hydro-Québec	éclairage public	\$	191.81
2328	Bell Canada		\$	25.11
2329	Sacré-Coeur	construction	\$	252.00
2330	M. Henri Foster	9 hres de loader	\$	99.00
2331	M. René Poitras	tracteur et réparation	\$	9.50
2332	Mme Carmen Dufour	salaire du loct au 5 nov.	\$	151.15



chèque no 2333	M. Albert Savard	63 hres 184 milles	\$	141.63
2334	M. Joseph Savard	maintenance	\$	9.15
2335	M. Harry Poitras	19 $\frac{1}{2}$ hres maintenance	\$	33.33
2336	M. Lionel Poitras	21 $\frac{1}{2}$ hres maintenance	\$	38.90
2337	M. Albert Dallaire	8 hres maintenance fossès	\$	14.48
2338	M. Jacques Savard	8 hres maintenance fossès	\$	14.48
2339	M. Edouard Boulianne	12 hres maintenance de fossès	\$	21.72
2340	Hydro-Québec	éclairage de la salle	\$	12.51
2341	Ministère du Revenu Prov.		\$	16.14
2342	Centre des Données fiscales		\$	6.52
2343	M. Gérard Harvez	assurances	\$	1064.00

* 4245.14

Rés. no 70-73

Il est proposé que,
les minutes de l'assemblée du 6 octobre 1973
soit acceptées tel que lu

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 71-73

Il est proposé que,
le Conseil municipal accepte et paye les comp-
tes tel que présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 72-73

don

Il est proposé qu'un,
don de \$ 5.00 soit envoyé à l'O P T A T. Centre
d'Accueil pour alcooliques et toxicomanes de Clermont.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 73-73

ruelle 4-A-7

Il est proposé que,
la Corporation Municipale ne devienne pas
"acquéreur" de la ruelle 4-A-7. Après étude l'achat de ce terrain
ne semble pas utile, par le fait même, la Compagnie Price Limitée
peut vendre ce terrain à qui le veut.

Accepté à l'unanimité.

Rés, no 74-73

Il est proposé par Clément Savard,
secondé par Gérard Foster,



Nomination d'un
conseiller
au siège 6
Rés. no 75-73

que Monsieur Philippe Rochefort soit nommé "conseiller"
en remplacement de Monsieur Jean-Arthur Rochefort.

Il est proposé par M. Joseph Laprise,
secondé par Raymond Savard,

que Monsieur Esdras Therrien soit
nommé "conseiller" en remplacement de M. Jean-Arthur Rochefort.

Ont voté pour la rés. no 74-73 M. Clément Savard,
M. Gérard Foster
M. Antoine Therrien.

Ont voté pour la rés. no 75-73 M. Joseph Laprise
M. Raymond Savard

La résolution no 74-73 est accepté sur division

Rés. no 76-73
Pro-maire

Il est proposé par M. Clément Savard,
secondé par M. Raymond Savard,
que M. Gérard Foster soit nommé
pro-maire pour un temps indéfini.

Accepté à l'unanimité.

L'assemblée est terminée à 8½ hres p.m.

Jean Arthur Rochefort maire
Mme Carmen Dufour secrétaire

SERMENT D'UN OFFICIER MUNICIPAL

Je, Philippe Rochefort, ayant été nommé CONSEILLER, jure que
je remplirai avec honnêteté et fidélité les devoirs de cette charge
au meilleur de mes connaissances et de mon jugement. Ainsi que Dieu
me soit en aide!

Signé: *Philippe Rochefort*

Assermenté devant moi, à Saint-Firmin, Baie Ste-Catherine,
ce 19^{ème} jour de novembre 1973.

Signé: *Mme Carmen Dufour secrétaire*



Province de Québec

Corporation Municipale de St-Firmin,
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix.

Assemblée régulière

1^{er} décembre 1973. Assemblée régulière du Conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 7 heures p.m. et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: M. le Maire Jean-Arthur Rochefort,
Messieurs les conseillers: Gérard Foster, Clément Savard, Joseph Laprise, Antoine Therrien et Philippe Rochefort.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

chèque no 2344	OPTAT	Don	\$	5.00
2345	M. Adelard McNicoll	ouvrage pour aqueduc	\$	67.50
2346	M. Henri Foster	2 hres de loader	\$	22.00
2347	M. Joseph Savard	1 1/2 hre de maintenance	\$	2.78
2348	M. Adrien Gaudreault	1 hre 14 milles	\$	3.95
2349	M. Auguste Gaudreault	2 hres de camion	\$	14.00
2350	Bell Canada		\$	26.81
2351	Ministère des Finances	asphalte	\$	43.95
2355	Ministère du Revenu Prov.		\$	7.08
2352	Mme Léon-Georges Dufour	salaires du 5 nov. au 3 déc.	\$	151.15
2353	Hydro-Québec	éclairage public	\$	191.81
2354	Ministère des Transports	plaque d'immatriculation		2.50
2356	Cyrias Dufour	fournitures	\$	22.00
2357	Les Pétroles Irving Inc	chauffage	\$	44.47

Rés. no 77-73 Il est proposé que,
la Corporation municipale accepte les minutes de
l'assemblée du 3 novembre 1973, tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité.



Rés. no 78-73 Il est proposé,
que la Corporation Municipale accepte et paye les
comptes tel que présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 79-73 Il est proposé que,
le Conseil municipal, offre ses voeux de Noel et
Bonne Année, à la population, dans le journal Plein Jour, le tout
par une annonce de \$ 10.00.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 80-73 Il est proposé,
que le 19 décembre, la secrétaire soit autorisée à
faire parvenir au Conseil de Comté, les comptes de taxe des proprié-
taires qui ont deux ans d'arrérages. Que les propriétaires en question
soient avertis une dernière fois, et que seul le paiement complet ar-
rête la présente ordonnance.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 81-73 Il est proposé,
que M. Roger Gagnon C. A. de La Malbaie, soit demandé
pour faire la vérification des livres, pièces justificatives, lecture
du livre des minutes et vérification des rapports financiers antérieurs
etc, pour l'année 1973.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 82-73 Il est proposé,
que la secrétaire-trésorier, soit autorisée à remettre
le livre des minutes et toute la documentation y compris reçus de taxe
foncière, taxe d'eau, taxe de licence et tout ce que concerne le
travail d'administration pour l'année 1973, à Monsieur Roger Gagnon,
C.A. pour fins de vérification, et ceci dégage la responsabilité de la
secrétaire, tant et aussi longtemps que ces livres seront en possession
de Monsieur Gagnon.

Accepté à l'unanimité.



Rés. no 83-73

Don

Il est proposé,

que la Corporation Municipale souscrive un montant de \$ 25.00 pour l'Oeuvre des Loisirs, afin d'organiser la fête des enfants à Noël.

Accepté à l'unanimité.

Avis de motion

M. Clément Savard donne "AVIS DE MOTION" concernant le règlement no 5.

Rés. no 84-73

rélargissement
de la côte

Il est proposé par M. Clément Savard,

que le Conseil municipal demande au Ministère des Transports un rélargissement de la côte située à l'entrée du village juste avant le pont de la Rivière aux Canards. Attendu que de nombreux accidents arrivent à cet endroit il semble urgent qu'un rélargissement s'impose.

Que copie de cette résolution soit envoyée à Monsieur le Ministre Raymond Mailloux.

Accepté à l'unanimité.

L'assemblée est terminée à 8½ hres p.m.

Jean Arthur Fodéfit maire
Mme Carmen Dufour sec. tris



Province de Québec.

Corporation Municipale de St-Firmin,
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix.

Assemblée régulière 5 ième jour de janvier 1974. Assemblée régulière du conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale, à 7 heures p.m. et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: M. le Maire, Jean-Arthur Rochefort,
Messieurs les conseillers: Gérard Foster, Clément Savard, Joseph Laprise Antoine Therrien et Philippe Rochefort.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

chèque no 2358	M. Albert Savard	maintenance 24 hres 39 milles	\$	49.77
2359	L'Oeuvre des Loisirs	don	\$	25.00
2360	M. Auguste Gaudreault	route Leclerc	\$	375.00
2361	Plein Jour Publications Enr.		\$	10.00
2362	Yves Poitras	Service	\$	12.47
2363	Bell Téléphone		\$	13.66
2364	Chinic Inc.	morceaux	\$	45.04
2365	Albert Savard	12 hres 22 milles	\$	24.66
2366	M. Yves Poitras	service transport loader	\$	15.00
2367	M. Henri Foster	3 hres loader	\$	33.00
2368	Les Pétroles Irving Inc	chauffage	\$	50.90
2369	Cyrias Dufour Enrg.	fournitures	\$	2.61
2370	Mme Carmen G. Dufour	salaires du 3 déc. au 31 déc	\$	120.92
2371	Centre des Données Fiscales		\$	1.06
2372	Ministère du Revenu Provincial		\$	8,52
2373	Hydro-Québec	éclairage public	\$	191.81
2374	Les Pétroles Irving Inc.	chauffage	\$	48.44



Rés. no 1-74

Il est proposé,
que le conseil municipal accepte la lecture de l'as-
semblée du 1er décembre tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 2-74

Il est proposé que,
les comptes soient acceptés et payés tels que
présentés.

Accepté à l'unanimité.

Ecrire à Antoine Boulianne
à Mme Charles-Eugène Dallaire.

L'assemblée est terminée à 8^h heures p.m.

Jean Antler, Rodolphe
Mme Carmen Dufour sec. tré.

Province de Québec

Corporation Municipale de St-Firmin
Baie Ste-Catherine
Charlevoix.

Assemblée spéciale

19 ième jour de janvier 1974. Assemblée spéciale du
conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances soit dans
la salle municipale et suivant l'avis de convocation qui a été en-
voyée aux membres du conseil, le 15 janvier 1974.

Les sujets discutés sont ceux mentionnés dans l'avis de convocation
à savoir:

- 1.- Etudier et accepter les prévisions budgétaires
- 2.- Fixer le taux des taxes municipales.
- 3.- Prendre connaissance et décision de la lettre de M.
Emile A. Daoust, ing. relative à M. Jean-Charles Trem-
blay.



Sont présents: M. le Maire, Jean-Arthur Rochefort,
Messieurs les conseillers: Gérard Foster, Clément Savard, Joseph Laprise
et Philippe Rochefort.

Rés. no 3-74 Il est proposé par M. Gérard Foster,

taux de taxe 74

que le taux de la taxe foncière
pour l'année 1974, soit de \$ 1.00 du \$ 100. dollars d'évaluation, et
que le taux de la taxe spéciale pour l'année 1974, soit de \$ 0.50 du
\$ 100. d'évaluation.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 4-74

~~Il~~ est proposé que: le conseil accepte les prévisions budgétaires
tel que présentées.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 5-74 Il est proposé que,

Escompte 5%

Intérêt 8%

le conseil municipal accorde un escompte de 5% pour
les propriétaires qui paieront leur compte de taxe dans un délai de
trente jour, par contre un intérêt de 8% sera chargé sur tous les comp-
tes de taxe qui se paiera après le délai de trente jours.

Les comptes de taxes municipales devront parvenir
aux propriétaires vers la fin de février 1974.

Accepté à l'unanimité

Le Conseil a étudié la lettre de M. Emile A. Daoust, relative au
paiement demandé par M. Jean-Charles Tremblay, mais le conseil est
d'avis que la pénalité qui a été retenue demeure.

Ecrire au Ministère des Transports. M. Raymond Mailloux, sujet
LE RADISSON.

L'assemblée est terminée à 8½ p.m.

Jean Arthur Rochefort Maire
Mme Germaine Dufour secrétaire



Province de Québec

Corporation Municipale de St-Firmin
Baie Ste-Catherine
Charlevoix.

Assemblée régulière 2 ième jour de février 1974. Assemblée régulière
du conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit
dans la salle municipale à 7 heures p.m. et suivant le Code de la
Province de Québec.

Sont présents: M. le Maire, Jean-Arthur Rochefort,
Messieurs les conseillers: Clément Savard, Joseph Laprise, Antoine
Therrien Raymond Savard et Philippe Rochefort.

Tous formant quorum

Présentation des comptes pour acceptation:

chèque no 2375	Banque Provinciale du Canada	intérêts sur obligations	\$ 1869.30
2376	Hydro-Québec	éclairage public	\$ 191.81
2377	Hydro-Québec	éclairage de la salle	\$ 18.02
2378	Les Pétroles Irving inc.	chauffage	\$ 57.21
2379	Bell Canada		\$ 14.25
2380	M. Auguste Gaudreault	route Leclerc	\$ 375.00
2381	Mme Carmen Dufour	salaire du 1 au 28 janvier	\$ 151.15
2382	Petite Caisse		\$ 49.31
2383	M. Albert Savard	10 hres 26 milles	\$ 22.20
2384	Formules Municipales Ltée	Amendements au Code M.	\$ 10.00

Rés. no 6-74 Il est proposé,
que la lecture des assemblées du 5 janvier et du
19 janvier 1974, soit acceptée, tel que lue.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 7-74 Il est accepté,
que les comptes soient acceptés et payés, tels que
présentés.

Accepté à l'unanimité.



L'assemblée est terminée à 8 heures p.m.

Jean Arthur Rochefort maire
Mme Carmen Dufour sec. tr.

SERMENT DU VERIFICATEUR

Je, Roger Gagnon C. A. de La Malbaie, jure que je remplirai les devoirs de cette charge, au meilleur de mes connaissances et de mon jugement. Ainsi que Dieu me soit en aide!

Signé: *Roger Gagnon C.A.*

Assermenté devant moi, ce 19 ième jour de février 1974.

Signé: *Mme Carmen Dufour*
sec.-trés.

Province de Québec,

Corporation Municipale de St-Firmin,
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix.

4 ième jour de mars 1974. Assemblée régulière du conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 7 heures p.m. et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: M. le Maire Jean-Arthur Rochefort,
Messieurs les conseillers: Gérard Foster, Clément Savard, Joseph Laprise
Antoine Therrien, Raymond Savard et Philippe Rochefort.

Tous formant quorum,



Rés. no 8-74

Acceptation des
états financiers

Il est proposé que,

les états financiers présentés par Monsieur Roger Gagnon, C. A. pour l'année 1973, soient acceptés tels que présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 9-74

Engagement du
vérificateur année
1974.

Il est proposé que,

Monsieur Roger Gagnon, C. A. de La Malbaie, soit réengagé pour effectuer la vérification des livres de la Municipalité pour l'année 1974.

Accepté à l'unanimité.

Présentation des comptes pour acceptation:

chèque no	2485	Centre des Données fiscales	\$	47.70
	2486	Daigle Aqua Inc. morceaux	\$	19.82
	2487	Bell Canada téléphone	\$	13.11
	2488	Les Pétroles Irving Inc chauffage	\$	123.20
	2489	Hydro-Québec éclairage public	\$	191.81
	2376	Cyril Dufour fournitures	\$	162.26
	2377	Imprimerie de Charlevoix 3 plaques	\$	12.15
	2378	M. Auguste Gaudreault route Leclerc	\$	375.00
	2379	M. Albert Savard 4 fév. au 26 fév.	\$	43.87
	2380	M. Pierre Savard 4 heures route Leclerc	\$	7.24
	2381	M. Luc Therrien 4 heures " "	\$	7.24
	2382	Mme Carmen Dufour salaire du 28 janv. au 4 mars	\$	151.15
	2383	M. Rodrigue Villeneuve dégelage de l'eau	\$	15.00
	2384	M. Roger Gagnon C. A. frais professionnels	\$	600.00

Rés. no 10-74

Il est proposé que,

le conseil municipal accepte et paye les comptes tels que présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 11-74

Il est proposé que,

le conseil municipal accepte les minutes de l'assemblée du 2 février tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité.



Rés. no 12-74 Il est proposé que,
le conseil municipal accorde un escompte de 5%
Esc. sur permis sur le montant des permis des maisons-mobiles (roulottes) si ce mon-
de roulottes tant de permis est payé à l'avance soit pour une période de 12 mois.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 13-74 Il est proposé,
qu'un montant de \$ 92.00 soit remis à la Commission
Loi: évaluation scolaire Laure Conan. Ce montant représente la moitié des revenus pro-
foncière venant de permis pour roulottes ou maisons mobiles. Ce montant a été
art; 107 calculé sur le revenu net, c'est-à-dire après deductions des frais de
perception.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 14-74 Après lecture de la lettre de Monsieur Paulo Boulianne, il est proposé
eau Paulo Boulianne par, Monsieur Joseph Laprise que,

Monsieur Boulianne paye
une taxe d'eau de \$ 5.00 mensuellement, jusqu'au temps où sa bâtisse
deviendra commerciale.

Ont voté pour cette résolution: Joseph Laprise
Clément Savard.

Ont voté contre cette résolution: Gérard Foster
Antoine Thorric
Philippe Rochefort
Raymond Savard

Cette résolution est refusé sur division
Modifications apportés au règlement no 5 sur les tarifs. Voir le règle-
ment.

Rés. no 15-74 Il est proposé,
qu'un montant de \$ 409.21 soit remis à Monsieur Jean-
vanne murale Charles Tremblay & Fils. Ce montant représente la balance dû, relative-
dernier montant ment aux travaux effectués au barrage réservoir, vanne murale. Ceci
constitue le paiement final, attendu qu'une pénalité de \$ 700.00 est
appliquée pour retard injustifié dans l'exécution du contrat.

Accepté à l'unanimité



Rés. no 16-74

remises à la
Caisse Populaire

Il est proposé,

qu'un montant de \$ 5000. soit remis immédiatement à la Caisse Populaire et qu'un autre montant de \$ 4500. soit remis un peu plus tard, soit vers le mois de septembre. Ces deux montants serviront à diminuer la dette qu'on doit à la Caisse Populaire.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 17-74

Subvention
Route N.-D. de
L'Espace.

Il est proposé,

qu'une demande soit faite au Ministère des transports pour obtenir un montant de \$ 10,000. pour apporter de l'amélioration dans la route de Notre-Dame de l'Espace et pour que nous puissions poser la lumière dans cette rue.

Accepté à l'unanimité.

Jean Allu. P. Dufort maire
Mme Carmen Dufour secrétaire



Province de Québec.

Corporation Municipale de St-Firmin,
Baie Ste-Catherine
Charlevoix.

Assemblée régulière 6 ième jour d'avril 1974. Assemblée régulière du conseil municipal tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 7 heures p.m. et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont presents: M. le Maire Jean-Arthur Rochefort,
Messieurs les conseillers: Joseph Laprise, Raymond Savard et Philippe Rochefort.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

chèque no 2385	Caisse Populaire de St-Firmin	remboursement 77A	\$	5000.00
2386	M. Jean-Charles Tremblay & Fils		\$	409.81
2387	M. Auguste Gaudreault	route Leclerc	\$	375.00
2388	Hydro-Québec	éclairage public	\$	191.81
2389	Bell Canada	téléphone	\$	16.62
2390	J. M. G. Construction	balance dû	\$	168.00
2391	Imprimerie de Charlevoix	papeterie	\$	37.50
2392	Hydro-Québec	éclairage de la salle	\$	24.66
2393	Les Pétroles Irving Inc	chauffage	\$	111.62
2394	Cyrias Dufour Enrg.	fournitures	\$	98.77
2395	M. Albert Savard	10 hres 16 milles	\$	19.80
2396	Mme Carmen Dufour	salaire 4 mars au 1er avril	\$	151.15
2397	Petite caisse		\$	39.46
2398	M. Yves Poitras	gaz huile	\$	6.17
2399	La Revue Municipale	abonnement	\$	5.00
2400	M. Gérard Harvez	ass.-cautionnement	\$	25.00



Rés. no 18-74

Il est proposé que,
les comptes soient acceptés et payés tels que
présentés.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 19-74

Il est proposé que,
le conseil municipal accepte les minutes de
l'assemblée du 4 mars 1974, tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 20-74

Il est proposé que,
le conseil municipal nomme Mme Carmen Dufour
sec.-trés., soit nommée assistant évaluation.

Accepté à l'unanimité.

Ecrire à M. Berdeleau.

Ecrire à M. Emile A. Daoust Ing. C.

L'assemblée est terminée à 8 $\frac{1}{2}$ p.m.

Jean A. Dufour
Mme Carmen Dufour



Province de Québec

Corporation Municipale de St-Firmin,
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix.

Assemblée régulière 4 ième jour de mai 1974. Assemblée régulière du Conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale, et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: M. Le Maire Jean-Arthur Rochefort,
Messieurs les Conseillers: Gérard Foster, Clément Savard, Joseph Laprise Raymond Savard et Philippe Rochefort.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

chèque no 2401	Hydro-Québec	éclairage public	\$ 191.81
2402	Les Pétroles Irving Inc	chauffage	\$ 63.88
2403	M. Roland Rochefort	4 hres de maintenance	\$ 7.32
2404	M. Léonidas Dufour	6 hres de maintenance	\$ 10.98
2405	M. Luc Therrien	" "	\$ 10.98
2406	M. Jean-Arthur Therrien	" "	\$ 10.98
2407	M. Harry Poitras	" "	\$ 10.98
2408	M. Pierre Savard	" "	\$ 10.98
2409	M. Léonce Therrien	" "	\$ 10.98
2410	M. Serge Therrien	" "	\$ 10.98
2411	M. Mario Ouellet	" "	\$ 10.98
2412	M. Léon Therrien	" "	\$ 10.98
2413	M. Carol Savard	" "	\$ 10.98
2414	M. Jacques Savard	" "	\$ 10.98
2415	M. Rosario Gaudreault	" "	\$ 10.98
2416	M. Lionel Poitras	9 hres de maintenance	\$ 16.29
2417	M. Albert Savard	19 hres 54 milles	\$ 42.49
2418	Mme Lucienne Rochefort	4 hres nettoyage de salle	\$ 7.32
2419	M. Yves Poitras	19 voyages pour dépotoir	\$ 150.00
2420	Mme Carmen Dufour	salaires du 1er avril au 6 mai	\$ 151.15
2421	Petite Caisse		\$ 46.99
2422	Cyrias Dufour Enrg.	fournitures	\$ 22.04



Chèque no 2423	Bell Canada	\$	18.54
2424	Ministère du Revenu provincial	\$	23.97
2425	Centre des Données fiscales	\$	4.48

Rés. no 21-74 Il est proposé que,
les minutes de l'assemblée du 6 avril 1974,
soient acceptés tel que lu.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 22-74 Il est proposé que,
les comptes soient payées et acceptés tels que
présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 23-74 Il est proposé et résolu à l'unanimité d'appuyer la Municipalité
du Village de St-Siméon, relativement à leur demande d'un stade
couvert dans leur localité. Il est entendu que cet appui n'engage
en rien notre Corporation Municipale.

Accepté.

Rés. no 24-74 Il est proposé,
qu'une demande de soumission soit faite concernant
l'entretien de la route Leclerc, l'entrée de la salle municipale
et l'ouverture du chemin conduisant au dépotoir actuel.
Durée du contrat: 2 à 3 ans ou plus.

L'ouverture des soumissions se fera à l'assemblée
régulière du mois de juillet.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 25-74 Il est proposé,
que le Conseil municipal autorise M. Albert Savard
à prendre les responsabilités qui s'imposent dans un cas d'incendie.
Cette autorisation a pour but de collaborer avec la Société de
Conservation Québec-Mauricie.

Adopté.



Rés. no 26-74

Il est proposé par M. Philippe Rochefort,
Secondé par M. Clément Savard
ET RESOLU A L'UNANIMITE:

Dépenses des
membres du Conseil

Que le Conseil soit autorisé à rem-
bourser les dépenses réellement encourues pour le compte de la Corpo-
ration par un membre du conseil, ou ses officiers, sur présentation
et analyse des preuves justificatives.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 27-74

Il est proposé,
résolu à l'unanimité,

débarcadère

de demander au Ministère des Travaux Publics
un débarcadère pour les amateurs estivants de la localité et pour les
touristes qui viennent ici.

Que copie de cette résolution soit envoyée à M. Gilles Caouette
député de Charlevoix, à la Chambre des Communes.

Accepté.

Rés. no 28-74

Il est proposé,

que la secrétaire soit autorisée à envoyer les avis de
licences concernant les taxes de commerce.

Accepté à l'unanimité.

Avis de motion

AVIS DE MOTION donné par M. Joseph Laprise concernant le règlement
des licences, close: "Salle à manger licenciée."

Faire parvenir un chèque à M. Zalada Panaroni, avec explications.

L'assemblée est terminée à 8½ hres p.m.

Jean Leclercq député
Mme Carmen Dupuis



Province de Québec.

Corporation Municipale de St-Firmin,
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix.

Assemblée régulière

1er juin 1974. Assemblée régulière du Conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: M. le pro-maire Gérard Foster,
Messieurs les conseillers: Clément Savard, Joseph Laprise, Raymond Savard et Philippe Rochefort.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

chèque no 2426	M. Zalada Panaroni	remboursement reçu taxe no 527	\$	1.80
2427	Ministère des terres et Forêts	Facture no 295240	\$	38.00
2428	Corporation Municipale de Québec	obligations	\$	7293.08
2429	Hydro-Québec	éclairage public	\$	191.81
2430	Hydro-Québec	éclairage de la salle	\$	24.87
2431	Bell Canada	téléphone	\$	13.99
2432	M. Albert Savard	22hres 75 milles 1mai au 30 mai	\$	51.07
2433	Mme Carmen Dufour	salaire du 6 mai au 3 juin	\$	120.92
2434	Ministère du Revenu Prov.		\$	7.96
2435	Centre des Données fiscales		\$	2.11
2436	Mlle Claire Therrien	ménage de la salle	\$	7.32
2437	Cyrias Dufour	Chargé. Fournitures	\$	54.24
2438	M. Paul-Etienne Foster	2 hres de loader plus \$ 5.00\$	\$	27.00

Rés. no 29-74

Il est proposé, que, les minutes de
l'assemblée du 4 ième jour de mai, soient
acceptées tels que lues.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 30-74

Il est proposé que,
les comptes soient acceptés et payés, tels que
présentés.

Accepté à l'unanimité.



Rés. no 31-74

Il est proposé par M. Philippe Rochefort,
secondé par M. Joseph Laprise,
et résolu à l'unanimité,

APPUI

que le Conseil municipal envoie
une résolution d'appui au Conseil de Développement de la Côte du
Sud, dans le projet d'une liaison RIVE-NORD - RIVE SUD via l'île
d'Orléans. Que cette liaison inter-rives se fasse selon l'axe le
plus profitable.

Accepté à l'unanimité.

Que copie de cette résolution soit envoyée à Monsieur Raymond Mailleux,
Député de Charlevoix.

Rés. no 32-74

Considérant qu'un Avis de Motion, a été régulièrement donné au sujet
du règlement no 2,

Règlement no 2
Amendement.

Considérant qu'il y avait lieu d'ajouter un nouvel item à ce règle-
ment,

Il est proposé par Monsieur Joseph Laprise,

et résolu à l'unanimité,

qu'une nouvelle clause soit ajoutée au règlement no 5. Elle se lira
comme suit: Salle à manger licenciée."

Le prix de cette licence est fixé à \$ 30.00 annuellement.

Accepté.

Envoyer le compte d'eau de la Fabrique.

L'assemblée est terminée à 9 $\frac{1}{4}$ hres p.m.

David Foster Jr. M.



Province de Québec.

Corporation Municipale de St-Firmin,
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix,

ASSEMBLEE SPECIALE

25 ième jour de juin 1974. Assemblée spéciale du Conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale et suivant l'avis de convocation qui a été donnée le 21 juin et remise à chaque membre en main propre.

Les sujets discutés durant cette assemblée sont les suivants:

- 1.- Passer une résolution de demande d'emprunt temporaire pour un montant global de \$ 60,500.
- 2.- Passer une résolution pour demander à la Commission Municipale de Québec l'autorisation d'emprunter temporairement un montant égal à celui du solde.
- 3.- Demander la permission de briser le pavage au Ministère des Transports, pour poser les nouvelles entrées d'acqueduc et d'égoût.
- 4.- Nouvelles entrées d'acqueducs et égoût.
- 5.- Travaux de la rue Notre-Dame de l'Espace.

Sont présents: M. le Maire Jean-Arthur Rochefort,
Messieurs les Conseillers: Gérard Foster, Clément Savard, Joseph Laprise Antoine Therrien et Philippe Rochefort.

Tous formant quorum.

Rés. no 33-74

Résolution de demande d'emprunt temporaire au montant de \$ 60,500.

Date de l'échéance: 1 août 1974 montant global \$ 63,860.

Sur l'émission de \$ 71,500.- datée du 1er août 1964.

faite en vertu du règlement no 5.

Dossier du Ministère no 53008.

ATTENDU que, lors de l'échéance ci-dessus indiquée, sur l'émission mentionnée ci-haut, le solde capital non alors amorti sera renouvelable à ladite date, au moyen d'une nouvelle finance de renouvellement, pour la balance du terme autorisé.



ATTENDU que, pour faciliter le remboursement de ladite échéance, il y a lieu d'obtenir l'autorisation d'effectuer un emprunt temporaire pour une somme égale au montant du solde non amorti et renouvelable ci-haut indiqué.

Il est par conséquent

PROPOSE PAR: Clément Savard

APPUYE PAR: Joseph Laprise

ET RESOLU UNANIMENT:

Que le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente.

Que demande soit faite à la Commission municipale de Québec de bien vouloir autoriser notre corporation à emprunter temporairement une somme égale audit solde non amorti et renouvelable, ledit emprunt temporaire devant être remboursable à même le produit de la nouvelle finance de renouvellement.

Adoptée à la séance du 25 juin 1974.

Rés. no 34-74 CONSIDERANT QUE la municipalité de St-Firmin, comté de Charlevoix-Est a adopté le 9 mai 1964, un règlement portant le numéro 5, décrétant un emprunt au montant de \$ 215,000.00 pour un terme de 30 ans;

CONSIDERANT QUE en vertu d'une permission accordée par le Ministère des Affaires Municipales, l'émission avait été faite pour une période de plus courts que celle autorisée, soit pour une période de 10 ans;

CONSIDERANT QUE le terme de 10 ans pour cette émission d'obligations expire le 1er août 1974 ;

CONSIDERANT QU'il y a lieu de faire une nouvelle émission d'obligations au montant de \$ 60,500.00, pour rencontrer les échéances annuelles à compter du 1er août 1975 jusqu'à la fin de la période de remboursement;

CONSIDERANT QU'il y a lieu d'amender le règlement no 5, pour créer la date des nouvelles obligations, un nouveau taux d'intérêt, pour déterminer les modalités de paiement, pour stipuler que les obligations ne seront pas rachetables par anticipation et qu'elles seront remboursées d'après un nouveau tableau de remboursement;

EN CONSEQUENCE, le conseil décrète:

1.- Il sera fait une nouvelle émission d'obligations, en date du 1er août 1974, au montant de \$ 60,500.00 pour couvrir les échéances futures sur l'emprunt contracté en vertu du règlement no 5, tel qu'amendé, et conformément au tableau d'amortissement ci-dessous:



1er août 1975	1,500	1er août 1985	3,000
1er août 1976	1,500	1er août 1986	3,000
1er août 1977	2,000	1er août 1987	3,500
1er août 1978	2,000	1er août 1988	3,500
1er août 1979	2,000	1er août 1989	4,000
1er août 1980	2,000	1er août 1990	4,000
1er août 1981	2,500	1er août 1991	4,000
1er août 1982	2,500	1er août 1992	4,500
1er août 1983	2,500	1er août 1993	4,500
1er août 1984	3,000	1er août 1994	5,000

2.- un intérêt à un taux n'excédant pas 10% l'an sera payé semi-annuellement les 1er février et 1er août de chaque année sur présentation et remise à échéance des coupons attachés à chaque obligation. Les intérêts seront payables au même endroit que le capital.

3.- Elles seront payables au porteur ou au détenteur enregistré, selon le cas, à toutes les succursales dans la Province de Québec de la Banque Provinciale du Canada.

Pour les fins de remboursement de capital et des intérêts sur cette émission, les fonds de la corporation seront déposés dans un "compte spécial" à la succursale de ladite banque situées à Québec.

4.- Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 35-74

Il est proposé par M. Gérard Foster,
secondé par M. Antoine Therrien,

que les frais de refinancement soient payés à même les disponibilités du budget de l'année. Par conséquent, la corporation ne fera aucun emprunt à long terme pour payer les dits frais.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 36-74

Il est proposé par M. Gérard Foster,

qu'une demande soit faite au Ministère des Transports pour obtenir la permission de briser le pavage vis à vis chez M. Hubert Duchesne. Ceci dans le but de continuer le réseau d'égout. Un chèque au montant de \$ 135.00 servira de dépôt de garantie.

Accepté à l'unanimité.



Rés. no 37-74

Il est proposé que,

Foster
~~le conseil~~ le conseil accepte la demande de Monsieur Jean-Arthur
Mme C. D.
sec. trés. concernant le permis de roulette sur le terrain 2-A-20.

Accepté à l'unanimité.

L'assemblée est terminée à 9 heures p.m.

Jean Arthur Rochefort
Mme Carmen Dufour

Province de Québec.

Corporation Municipale de St-Firmin,
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix.

Assemblée régulière

6 ième jour de juillet 1974. Assemblée régulière du
Conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans
la salle municipale à 7 heures p.m. et suivant le Code de la Province
de Québec.

Sont présents: M. le Maire Jean-Arthur Rochefort,
Messieurs les Conseillers: Gérard Foster, Clément Savard. Joseph Laprise
et Philippe Rochefort.

Tous fermant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

Chèque no 2439	Ministère des Transports	pavage garantie	\$	135.00
2440	Hydro-Québec	éclairage public	\$	191.81
2441	Les Pétroles Irving Inc.	chauffage	\$	105.04
2442	Bell Canada	téléphone	\$	26.04
2443	Mme Carmen Dufour	liste des jurés	\$	5.55
2444	M. Raymond Perron	nettoyage du dépotoir	\$	46 .00
2445	M. Yves Poitras	Service gaz	\$	3.79
2446	M. Albert Savard	23 hres 43 milles 1 juin au 2 juillet		48.47



chèque no 2447
2448

Mme Carmen Dufour salaire du 3 juin au 1er juillet \$ 120.92
M. Jean-Arthur Rochefort voyage à la Baie St-Paul \$ 22.80

Rés. no 38-74

Il est proposé,
que les minutes des assemblées du 1er juin et du
25 juin, soient acceptées tels que lues.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 39-74

Il est proposé,
que les comptes soient acceptés et payés, tel que
présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 40-74

eau égoût

Il est proposé,
que la demande de M. Angus A. MacMillan soit accep-
tée aux conditions suivantes:
1.- Que les dépenses soient entièrement payées par le pro-
priétaire en question,
2.- Qu'un dépôt de garantie au montant de \$ 500.00 soit remis
à la Municipalité, avant le début des travaux.

Accepté à l'unanimité.

AVIS DE MOTION

M. Philippe Rochefort donne Avis de Motion au sujet du règle-
ment no 14, règlement concernant les heures de bureau.

L'Assemblée est terminée à 9½ heures p.m.

Jean Arthur Rochefort mrs



Province de Québec

Corporation Municipale de St-Firmin,
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix.

Assemblée régulière

3 ième jour du mois d'août 1974. Assemblée régulière
du Conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans
la salle municipale, et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: M. le Maire Jean-Arthur Rochefort,
Messieurs les conseillers: Gérard Foster, Joseph Laprise, Raymond
Savard et Philippe Rochefort.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

chèque no 2449	M. Paul-Etienne Foster	74 hres de loader	\$	962.00
2450	M. Albert Savard	2 juillet au 18 juillet	\$	195.89
2451	M. Guy Dufour	10 juillet au 18 juillet	\$	110.75
2452	Banque Provinciale du Canada	obligations	\$	3373.05
2453	annulé			
2454	Hydro-Québec	éclairage public	\$	191.81
2455	Hydro-Québec	éclairage de la salle	\$	14.09
2456	M. Albert Savard	14 hres 34 milles	\$	30.75
2457	Mme Carmen Dufour	4% rémunération de vacances	\$	65.52
2458	M. Paul-Etienne Foster	31 hres de loader	\$	403.00
2459	M. Albert Savard	39 hres de maintenance spécial	\$	110.84
2460	Mme Carmen Dufour	salaire 1er juillet au 29 juillet	\$	120.92
2461	M. Zalada Panaroni	transport de tuyau	\$	24.00
2462	Magasin Brouillard Enr.	fournitures	\$	21.60
2463	Centre des Données Fiscales		\$	36.56
2464	Ministère du Revenu Provincial		\$	59.44
2465	Banque Provinciale du Canada La Malbaie	dépôt	\$	2000.00

Rés. no 41-74

Il est proposé que,

le conseil accepte la lecture de l'assemblée du



6 juillet 1974, tel que lue.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 42-74

Il est proposé que,

le conseil municipal accepte et paye les comptes
tel que présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 43-74

nouveau compte
de banque

BPdu C.

Il est proposé par M. Joseph Laprise,

qu'une demande officielle
soit faite à la Banque Provinciale du Canada, à La Malbaie, pour
ouvrir un compte au nom de la Corporation Municipale.

Que M. le Maire Jean-Arthur Rochefort et Mme Carmen Dufour secré-
taire soient autorisés à signer les chèques.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 44-74

Il est proposé par M. Raymond Savard,

que le Maire et la secrétaire
de la Municipalité soient autorisés à signer le billet d'emprunt
temporaire de \$ 60,500. à la Banque Provinciale de La Malbaie.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 45-74

Il est proposé qu'un,

montant de \$ 2000.00 soit déposé à la Banque
Provinciale du Canada à La Malbaie.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 46-74

Il est proposé,

qu'une nouvelle demande soit faite auprès de L'Envi-
ronnement Canada, Département Pêches et Sciences de la mer, par
l'entremise de notre Député M. Charles Lapointe, pour l'aménagement
d'un débarcadère au quai de Baie Ste-Catherine. Il est vrai de cons-
tater qu'il n'y a peu de touriste ici, mais on a absolument rien
qui puissent les inviter à venir. Donc, pour l'industrie touristique
et pour les résidents locaux, nous réitérons notre demande.

Accepté à l'unanimité.



Rés. no 47-74
reglement no 14

Après avoir donné "Avis de Motion" concernant le règlement no 14, règlement concernant les heures de bureau, il est entendu que désormais les heures de bureau seront les suivantes:

Le mardi de : 9 hres a.m. à 12 hres p.m.
1 hre à 4 hres p.m.

Accepté à l'unanimité.

L'assemblée est terminée à 9 hres p.m.

Jean Arthur Rochefort maire
Carmen Neufort sec. trés.

Province de Québec

Corporation Municipale de St-Firmin,
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix.

Assemblée spéciale

20 ième jour d'août 1974. Assemblée spéciale du Conseil municipal tenue à L'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 7 hres p.m. et suivant l'avis de convocation qui a été remise aux membres vendredi le 16 août 1974.

Sont présents: M. le Maire Jean-Arthur Rochefort,
Messieurs les conseillers: Gérard Foster, Clément Savard, Joseph Laprise et Raymond Savard.

Tous formant quorum.

Rés. no 48-74
obligations

Il est proposé par: M. Joseph Laprise,
secondé par: M. Raymond Savard,
Et résolu unanimement

Que le conseil municipal de la municipalité de St-Firmin accepte l'offre qui lui est faite par la maison René T. Leclerc Inc. pour la vente de ses \$ 60,500. d'obligations en vertu du règlement no 5, au



prix de \$ 93.25 à 10½%, échéant en série 10 ans comme suit:

15 septembre 1975	1,500
" " 1976	1,500
" " 1977	2,000
" " 1978	2,000
" " 1979	2,000
" " 1980	2,000
" " 1981	2,500
" " 1982	2,500
" " 1983	2,500
" " 1984	42,000

Que demande soit faite à l'Honorable ministre des Affaires municipales d'autoriser le conseil municipal de St-Firmin à vendre lesdites obligations de gré à gré aux conditions énumérées ci-haut.

Accepté.

Rés. no 49-74

CONSIDERANT que la Corporation Municipale de Saint-Firmin, dans le comté de Charlevoix-Est avait le 1er août 1974, un montant de \$ 60,500. à renouveler sur un emprunt original de \$ 215,000. pour une période de 20 ans, en vertu du règlement numéro 5 tel que modifié;

CONSIDERANT que le dit renouvellement n'a pas été effectué à la date prévue;

CONSIDERANT que l'émission d'obligations qui comprendra ledit renouvellement sera datée du 15 septembre 1974;

CONSIDERANT que la municipalité désire se prévaloir des dispositions de l'article 2 de la Loi des dettes et emprunts municipaux et scolaires (Statuts refondus 1964, chapitre 171), modifié par l'article 1 du chapitre 54 des Lois de 1966-1967 et de nouveau modifié par l'article 1, chapitre 33 des Lois 1973, qui prévoit que le terme original d'un emprunt peut être prolongé d'au plus douze (12) mois lors de chaque émission de nouvelles obligations, et ce avec la permission du ministre des affaires municipales;

IL EST PROPOSE

ET RESOLU UNANIMEMENT:

QUE demande soit faite à l'Honorable ministre des affaires municipales de bien vouloir autoriser la Corporation Municipale de St-Firmin dans le comté de Charlevoix-Est à émettre les \$ 60,500. d'obligations de renouvellement en vertu du règlement no 5 tel que



modifié, pour un terme additionnel de 1½ mois au terme original de 30 ans.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 50-74

ATTENDU que la corporation municipale de Saint-Firmin émet des obligations pour un montant total de \$ 60,500. en vertu du règlement d'emprunt suivant, et pour le montant indiqué en regard de celui-ci

<u>Règlement numéro</u>	<u>Pour un montant de</u>
5 tel que modifié	\$ 60,500.

ATTENDU que, pour les fins de ladite émission, il est nécessaire de modifier le règlement en vertu duquel ces obligations sont émises;

il est par conséquent

PROPOSE PAR: M. Clément Savard

SECONDE PAR: M. Gérard Foster

ET RESOLU UNANIMEMENT:

QUE le règlement d'emprunt indiqué ci-dessus soit et est amendé, s'il y a lieu, afin qu'il soit conforme à ce qui est stipulé ci-bas, et ce en ce qui a trait au montant d'obligations spécifié ci-haut en regard du règlement compris dans l'~~obligation~~ émission de \$ 60,500.:

- 1.- Les obligations seront datées du 15 septembre 1974;
- 2.- Les obligations seront payables au porteur ou au détenteur enregistré, selon le cas, à toutes les succursales au Canada, de la Banque Provinciale;
- 3.- Un intérêt à un taux n'excédant pas 11% l'an sera payé semi-annuellement le 15 mars et le 15 septembre de chaque année sur présentation et remise à échéance des coupons attachés à chaque obligation; ces coupons seront payables au porteur seulement, aux mêmes endroits que le capital;
- 4.- Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Accepté à l'unanimité.



Rés. no 51-74

IL EST PROPOSE PAR: M. Raymond Savard,

APPUYE PAR : M. Joseph Laprise,

ET RESOLU UNANIMEMENT

QUE pour l'emprunt par obligations au montant total de \$ 60,500. fait en vertu du règlement suivant:

règlement numéro 5 tel que modifié

demande est faite par la présente pour obtenir l'autorisation d'émettre des obligations pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de :

- dix ans (à compter du 15 septembre 1974), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 11(et suivantes), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements par le règlement numéro 5 tel que modifié

chaque émission subséquente devant être pour la balance (respective) due sur l'emprunt.

Accepté.

Rés. no 52-74

Il est proposé par: M. Clément Savard

secondé par: M. Joseph Laprise,

que le conseil municipal accepte les travaux d'amélioration qui ont été effectués dans la rue Notre-Dame de l'Espace pour un montant de \$ 2079.98.

Accepté à l'unanimité.

L'assmeblée est terminée à 9 heures pm.

Jean Arthur Rochet
Mme Carmen Dufour
sec-tres



Province de Québec

Corporation Municipale de St-Firmin,
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix.

7 ième jour de septembre 1974. Assemblée régulière du Conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 7 heures p.m. et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: M. le Maire Jean-Arthur Rochefort,
Messieurs les conseillers: Gérard Foster, Clément Seward, Joseph Laprise et Philippe Rochefort.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

chèque no2466	La Compagnie Price Limitée	loyer	\$	10.00
2467	Corporation de Comté de Charlevoix Est	cotisation	\$	887.56
2468	Les Pétroles Irving Inc.	ass, brûleur	\$	15.95
2469	M. Paul-Antienne Foster	3 hres de loodeur	\$	36.00
2470	M. René Poitras	travail et fer borne-fontaine	\$	14.00
2471	Yves Poitras Service	soudure et ouvrage	\$	29.00
2472	Bell Canada	téléphone	\$	27.81
2473	Cyrias Dufour Enrg.	fournitures	\$	17.44
2474	M. Gérard Therrien	37 hres de maintenance	\$	69.01
2475	M. Réjean Ouellet	37 hres de maintenance	\$	65.36
2490	M. Albert Savard	49 hres 169 milles	\$	119.77
2491	Mme Carmen Dufour	salaire du 29 juillet au 2 sept.	\$	151.15
2492	Centre des Données fiscales		\$	7.22
2493	Ministère du Revenu Prov.		\$	12.35
2494	Mme René Savard	location de dépotoir	\$	75.00

Réso. no 53-74 Il est proposé que,
le Conseil accepte la lecture des assemblées du
3 août et du 20 août 1974, tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité



Rés. no 54-74

Il est proposé que,

les comptes soient acceptés et payés, tel que présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 55-74

Il est proposé,

nouvelle entrée

que la Municipalité accepte la demande de M. Maurice Harvez concernant la pose du service d'acqueduc, pour un entrée d'un $\frac{1}{2}$ pouce. Il est cependant décider que si M. Harvez veut absolument un entrée de $\frac{3}{4}$ de pouce, il devra payer les frais excédant l'entrée de $\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{4}$ de pouce.

Accepté à l'unanimité

L'assemblée est terminée à 9 moins $\frac{1}{4}$ hres p.m.

Jean Arthur Pothier



Province de Québec

Corporation Municipale de St-Firmin,
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix.

5 ième jour d'octobre 1974. Assemblée régulière du
Conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la
salle municipale et suivant le Code de la Province de Québec. Cette as-
semblée avait lieu à 7 hres p.m.

Sont présents: M. le Maire Jean-Arthur Rochefort,
Messieurs les conseillers: Gérard Foster, Clément Savard, Joseph Laprise,
Raymond Savard et Philippe Rochefort.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

chèque no 2495	Hydro-Québec	éclairage public	\$	191.81
2496	Jean-Chs. Tremblay & Fils & Michel Lemieux		\$	1009.81
2497	Banque Provinciale du Canada		\$	4065.02
2498	M. Adelard McNicoll	fournitures et ouvrage	\$	82.00
2499	M. René Poitras	fournitures	\$	17.50
2500	M. Jacques Savard	26 hres de maintenance	\$	48.36
1707	M. Gérard Therrien	18 hres " " "	\$	33.48
1708	M. Albert Savard	40 hres 280 milles	\$	114.96
1709	C. A. Broyillard Enr.	fournitures	\$	286.96
1710	M. Yves Poitras	2 voyages pour pepine	\$	40.00
1711	M. Raymond Perron	8 hres de creusage	\$	96.00
1712	M. Omer Audet	Ciment	\$	97.20
1713	Les Pétroles Irving Inc	chauffage	\$	10.31
1714	Bell Canada		\$	20.10
1715	Hydro-Québec	éclairage public	\$	191.81
1716	M. Gérard Harvez	assurances	\$	1116.00
1717	Banque Provinciale du Canada	int. sur obligations	\$	151.25
1718	Mme Carmen Dufour	salaire du 3 sept au 30 sept.	\$	120.92
1719	M. Jean-Arthur Rochefort	rénumération de maire	\$	160.50
1720	M. Gérard Foster	rénumération de conseiller	\$	53.50
1721	M. Clément Savard	" " "	\$	53.50
1722	M. Joseph Laprise	" " "	\$	53.50



chèque no 1723	M. Antoine Therrien	rémunération de conseiller	\$	53.50
1724	M. Raymond Savard	" " "	\$	53.50
1725	M. Philippe Rochefort	" " "	\$	53.50
1726	Centre des Données fiscales		\$	6.82
1727	Ministère du Revenu Provincial		\$	19.18
1728	Cyrias Dufour Enrg.	fournitures	\$	4.73

Rés. no 56-74 Il est proposé que,
les comptes soient acceptés et payés, tel que
présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 57-74 Il est proposé que,
le conseil municipal accepte les minutes de
l'assemblée du 7 septembre 1974, tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 58-74 Il est proposé,
remboursement que le Conseil municipal accepte de payer un mon-
à la Caisse tant de \$ 4000.00 à la Caisse Populaire de Saint-Firmin, afin de
diminuer la dette de la Municipalité à cet endroit.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 59-74 Il est proposé que,
Jean-Charles T. du 4 mars 1974. Il est par conséquent attendu de payer un montant
& Fils complet et final de \$ 1009.81 à M. Jean-Charles Tremblay & Fils.
Que le chèque soit fait à l'ordre de Jean-Charles Tremblay & Fils
& Michel Lemieux.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 60-74 Il est proposé par M. Gérard Foster,
que le conseil municipal réi-
tère une demande fait au Ministère des Transports pour obtenir la
pose d'un manhole, près des terrains 4-A-17. Il est urgent et es-
sentiel d'obtenir la pose de ce manhole, étant donné que l'eau ne
s'égoutte pas à cet endroit. C'est la troisième fois que nous de-



mandons de remédier à ce problème. Nous voudrions qu'une étude soit faite à ce sujet et obtenir, si possible, une réponse.

Que copie de cette résolution soit envoyée au Divisionnaire, M. Paquin, La Malbaie.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 61-74

Il est proposé par M. Clément Savard,

Entretien d'hiver

que le contrat pour l'entretien d'hiver de la route Leclerc, la cour municipale et le dépotoir actuel, soit donné au Garage St-Siméon Inc. au prix de \$ 2500.00. Que les conditions soient celles qui ont été proposées, lors de l'entrevue, soit celle de fournir un souffleur et une charrue, et que cette machinerie demeure sur place.

Que le maire et la secrétaire soient autorisés à signer le contrat avec le contracteur.

Accepté

Rés. no 62-74

salon mortuaire

Il est proposé,

qu'à l'avenir, lorsque la salle municipale sera utilisée comme salon mortuaire, le prix de cette location sera de \$ 25.00

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 63-74

prix pour
l'homme de main-
tenance

Il est proposé,

qu'à l'avenir le salaire de M. Albert Savard sera de de \$ 2.50 salaire horaire et de 0.20 du mille pour le camion. Lorsque le camion sera utilisé pour transporter du matériel, à ce moment les voyages seront payés indépendamment des prix mentionnés plus haut.

Accepté à l'unanimité.

Prendre des informations à l'Hydro-Québec

Ecrire à la Maison Lépine.

L'assemblée est terminée à 9½ hres p.m.

Jean Gauthier
Président



Province de Québec

Corporation Municipale de St-Firmin,
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix.

A une assemblée générale de tous les contribuables de la Municipalité de Saint-Firmin, tenue ce vingt-septième jour d'octobre 1974, au lieu ordinaire des séances, soit dans la salle municipale à 12 hres a.m. Cette assemblée dûment convoquée par AVIS PUBLIC donné le 16 ième jour d'octobre 1974, et affiché aux deux endroits habituels.

Cette assemblée a pour but, la nomination aux sièges suivants:

au siège no 4: sortant de charge: M Antoine Therrien
au siège no 5: sortant de charge: M. Raymond Savard
au siège no 6: sortant de charge: M. Philippe Rochefort

Je déclare l'assemblée ouverte!

12 hres 20

Nous, soussignés, électeurs de la Municipalité de Saint-Firmin, Baie Ste-Catherine, mettons en nomination comme conseiller au siège no 6,

MONSIEUR PHILIPPE ROCHEFORT
JOURNALIER

Et nous avons signés: proposeur: M. Paul-Emile Poitras,
secondeur: M. Réal Savard

1hre p.m.

Nous, soussignés, électeurs de la Municipalité de Saint-Firmin, Baie Ste-Catherine, mettons en nomination comme conseiller au siège no 5,

MONSIEUR RAYMOND SAVARD
CAMIONNEUR

Et nous avons signés: proposeur: M. David Boulianne,
secondeur: Albert Boulianne.



2 hres p.m.

annulé

Résultat de la nomination:

Je déclare élu par acclamation

1 hre 55 min.

Nous soussignés, électeurs de la Municipalité de Saint-Firmin,
Baie Ste-Catherine, mettons en nomination M. Antoine Therrien
employé civil

comme conseiller au siège no 4.

Et nous avons signés:

proposeur: Jean-Arthur Rochefort,
secondeur: Gérard Foster.

2 hres p.m.

RESULTAT DE LA NOMINATION

Je déclare élu par acclamation:

au siège no 4: M. Antoine Therrien,
au siège no 5: M. Raymond Savard,
au siège no 6: M. Philippe Rochefort.

L'assemblée est terminée!

SERMENTS DES OFFICIERS MUNICIPAUX.

au siège no 4

Je, Antoine Therrien, ayant été nommé conseiller, jure que je
remplirai les devoirs de cette charge au meilleur de mes connaissances
de ma capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide!

Signé: Antoine Therrien

Assermenté devant moi, ce 10^e jour de décembre
à Baie Ste-Catherine.

Signé: Abou Larrous Dufour
sec. trés.



au siège no 5

Je, Raymond Savard, ayant été nommé conseiller, jure que je remplirai les devoirs de cette charge au meilleur de mes connaissances et de mon jugement. Ainsi que Dieu me soit en aide!

Signé: Raymond Savard

Assermenté devant moi, à Baie Ste-Catherine, ce 2ème
de nov. 1974.

Signé: Mme Carmen Dufour
sec-lie

au siège no 6

Je, Philippe Rochefort, ayant été nommé conseiller, jure que je remplirai les devoirs de cette charge au meilleur de mes connaissances et de mon jugement. Ainsi que Dieu me soit en aide!

Signé: Philippe Rochefort

Assermenté devant moi, à Baie Ste-Catherine, ce 2ème
de jour de novembre 74

Signé: Mme Carmen Dufour
sec-lie

Province de Québec

Corporation Municipale de St-Arthur
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix.

2 ième jour de novembre 1974. Assemblée réguliè-
du Conseil municipal tenue à l'endroit habituel des séances, soit
dans la salle municipale à 7 heures p.m. et suivant le Code de la
Province de Québec.

Sont présents: M. le Maire Jean-Arthur Rochefort,
Messieurs les conseillers: Gérard Foster, Joseph Laprise, Raymond
Savard et Philippe rochefort.
Tous foement quorum.



Présentation des comptes pour acceptation:

chèque no 1729	Bell Canada	téléphone	\$ 27.67
1730	Hydro-Québec	éclairage public	\$ 191.81
1731	annulé		
1732	Cyrias Dufour Enrg.	fournitures	\$ 24.23
1733	J. B. Deschamps	imprimerie	\$ 1028.16
1734	M. Yves Poitras	gaz	\$ 1.77
1735	M. Jacques Savard	7 hres maintenance	\$ 13.02
1736	M. Gérard Therrien	7 hres maintenance	\$ 13.02
1737	M. Albert Savard	13 hres 28 milles 2 voyages	\$ 44.58
1738	Mme Carmen Dufour	salaire du 30 sept au 4 nov.	\$ 151.15
1739	M. Yves Poitras	déménagement	\$ 25.00
1740	Centre des Données Fiscales		\$ 2.62
1741	Ministère du Revenu Prov.		\$ 9.93
1742	M. Paul-Etienne Foster	3 hres de loodeur	\$ 36.00

Rés. no 64-74 Il est proposé que les minutes de l'assemblée du 3 octobre 1974, soit accepté, tel que lues.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 65-74 Il est proposé que,
le conseil municipal accepte et paye les comptes
tel que présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 66-74 Il est proposé,
qu'un montant de \$ 5.00 soit envoyé au Centre Social
Louis Braille Inc., pour aider dans l'organisation de leur bibliothèque.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 67-74 Il est proposé par M. Gérard Foster,
que la demande de Monsieur David
Boulianne, relative à la pose d'une lumière de rue sur la route 138,
soit accepté, et que cette lumière soit posée au poteau près de sa caba-
ne

Ont accepté: Raymond Savard

Ont refusé: Philippe Rochefort, Joseph Laprise et Jean-A. Rochefort.

Proposition refusée.



Avis de motion

M. Philippe Rochefort propose un Avis de motion pour établir un règlement pour l'entretien de la Route Leclerc.

L'assemblée est terminée à 9 hres 45 minutes.

Jean Arthur Rochefort Maire
Mme Carmen Dufour sec. tr.

Province de Québec

Corporation Municipale de St-Firmin,
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix.

Assemblée spéciale

22 novembre 1974. Assemblée spéciale du conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 7 heures p.m. et suivant l'avis de convocation qui a été envoyée aux membres du conseil, mardi le 19 novembre.

Sont présents: M. le Maire, Jean-Arthur Rochefort,
Messieurs les conseillers: Gérard Foster, Clément Savard, Joseph Laprise et Philippe Rochefort.

Rés. no 68-74

Il est proposé que,

Diminution
du projet

le Conseil municipal accepte que le projet d'Initiatives Locales, présenté antérieurement soit baissé de \$ \$ 54,538. à \$ 35,620.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 69-74

Il est proposé que,

promoteur

la Corporation Municipale, nomme Mme Carmen Dufour, promoteur, pour le projet d'Initiatives Locales: " Les travaux collectifs."

Accepté

L'Assemblée est terminée à 8 hres p.m.

Jean Arthur Rochefort Maire
Mme Carmen Dufour sec. tr.



Province de Québec

Corporation Municipale de St-Armin,
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix.

Assemblée régulière

7 ième jour de décembre 1974. Assemblée régulière du
Conseil municipal tenu à l'endroit habituel des séances, soit dans la
salle municipale à 7 heures du soir et suivant le Code de la Province
de Québec.

Sont présents: M. le Maire Jean-Arthur Rochefort,
Messieurs les conseillers: Gérard Foster, Clément Savard, Joseph Laprise
et Philippe Rochefort.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

chèque no 1743	Centre Social Louis Braille Inc.	don	\$	5.00
1744	Charlevoix Express Inc	transport	\$	8.25
1745	M. Paul-Etienne Foster	6 hres loodeur dépotoir	\$	72.00
1746	Hydro-Québec	éclairage public	\$	191.81
1747	Bell Canada	téléphone	\$	18.18
1748	Daigle Aqua Inc.	fournitures	\$	59.94
1749	Mme Carmen Dufour	salaire du 4 nov. au 2 déc.	\$	120.92
1750	M. Albert Savard	14 hres 39 milles	\$	42.04
1751	M. Luc Therrien	2 hres de maintenance	\$	3.66
1752	M. Jacques Savard	2 hres de maintenance	\$	3.66
1753	M. Pierre Savard	2 hres de maintenance	\$	3.66
1754	Mlle Rose Therrien	ménage	\$	10.00
1755	M. Raymond Savard	6 hres de camion	\$	72.00
1756	Rivard, Hickson Sirois & Lemieux		\$	182.40
1757	L'Oeuvre des Loisirs	don	\$	25.00
1758	O P T A T	don	\$	5.00



Rés. no 70-74

Il est proposé que,

le conseil municipal accepte la lecture des assemblées du 2 nov et du 22 nov, tel que lecture faite.

Accepté

Rés. no 71-74

Il est proposé que,

le conseil accepte et paye les comptes tel que présentés.

Accepté

Rés. no 72-74

Il est proposé que,

donc

le conseil municipal alloue un montant de \$ 25.00 au Conseil des Loisirs, pour la préparation de la fête des enfants.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 73-74

Il est proposé que,

vérification 1974

la secrétaire-trésorière soit autorisée à remettre le livre des minutes et toute la documentation y compris reçus de taxe foncière, taxe d'eau, taxe de licence et tout ce qui concerne le travail d'administration pour l'année 1974, à Monsieur Roger Gagnon, C. A. pour fins de vérification, et ceci dégage la responsabilité de la secrétaire, tant et aussi longtemps que ces livres seront en possession de Monsieur Gagnon.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 74-74

REGLEMENT NO 21

contrat

&

neige

ATTENDU QUE la municipalité a signé un contrat pour l'entretien d'hiver de la route Leclerc;

ATTENDU QU'IL est nécessaire de faciliter le bon entretien;

IL EST PROPOSE:

Que les propriétaires résidant en bordure de la route Leclerc soient avertis de ne pas envoyer leur neige dans



la route Leclerc. Ceci dans le but de faciliter l'entretien.

Les contribuables qui ne se soumettront pas à ce règlement le conseil municipal se verra dans l'obligation de faire enlever la neige, et de faire payer les frais encourus par le propriétaire pris en défaut.

Accepté.

L'assemblée est terminée à 9 hres 45 min.

Jean Arthur Rochefort maire
Mme Carmen Dufour secrétaire

Province de Québec

Corporation Municipale de St-Firmin,
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix.

Assemblée spéciale

14 ième jour de décembre. Assemblée spéciale du Conseil municipal tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 7 heures p.m. et suivant l'avis de convocation.

Sont présents: M. le Maire Jean-Arthur Rochefort,
Messieurs les conseillers: Gérard Foster, Joseph Laprise, Philippe Rochefort et Antoine Therrien.

Tous formant quorum.

Rés. no 75-74

égouts pluviaux.

Il est proposé par M. Gérard Foster,
qu'après avoir étudié la copie de la lettre que nous a fait parvenir M. Guy Paquin, chef de District lettre adressée à Monsieur Guy Bourelle, Ing. dans le but d'obtenir l'autorisation de faire un estimé des travaux qui régleraient le problème de drainage, route 138, Saint-Firmin. Il est certain que le Conseil municipal trouve que ce serait une solution, mais nous trouvons que s'il y a lieu de remédier à ce problème il faudrait que ce soit d'une manière adéquate et définitive. Pour ce faire, nous suggérons que l'estimé des travaux soit fait sur une distance de 0.4 mille, soit de chez M. Edmond Therrien P-1 rang B, jusqu'à chez Monsieur Paul-Etienne Boulianne, 4-A-19 rang B.



Tout au long de cette route résident des propriétaires possédant des petits lotissements d'environ 200 pieds.

Que copie de cette résolution soit adressée à Monsieur Raymond Mailloux, Député:

Et à Monsieur Guy Paquin, chef de district.

Accepté à l'unanimité.

L'assemblée est terminée à 7.30 min. p.m.

Jean Audebert
Mme Carmen Dufour

SERMENT DU VERIFICATEUR

Je, Roger Gagnon, C. A. de La Malbaie, jure que je remplirai les devoirs de cette charge, au meilleur de mes connaissances et de mon jugement. Ainsi que Dieu me soit en aide!

Signé: Roger Gagnon C.A.

Assermenté devant moi, ce 21^{ème} jour de janvier 1974.

Signé: Mme Carmen Dufour
sec.-trés.



Province de Québec

Corporation Municipale de St-Firmin
Baie Ste-Catherine
Charlevoix.

Assemblée régulière 4 ième jour de janvier 1975. Assemblée régulière du Conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale, à 7 heures p.m. et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: M. le Maire Jean-Arthur Rochefort,
Messieurs les Conseillers: Gerard Foster, Clément Savard, Joseph La-
prise Antoine Therrien et Philippe Rochefort.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation

chèque no 1759	Les Pétroles Irving Inc	chauffage	\$	104.28
1760	Hydro-Québec	éclairage public	\$	191.81
1761	Bell Canada	téléphone	\$	15.79
1762	annulé			
1763	annulé			
1764	Corporation de Comté de Charlevoix-Est		\$	1346.19
1765	Ministère des Transports	plaques	\$	2.50
1766	M. Albert Savard	3 hres 9 milles	\$	21.48
1767	Mme Carmen Dufour	salaire du 2 déc. au 30 déc.	\$	120.92
1768	Centre des Données Fiscales		\$	3.31
1769	Ministère du Revenu (Provincial)		\$	22.56
1770	Garage St-Siméon Inc	chemins d'hiver	\$	625.00
1771	M. Jean-Arthur Rochefort	voyage à La Malbaie	\$	12.30
1772	Plein jour	vœux	\$	30.00



Rés no 1-75

annulé

Il est proposé que,

le conseil municipal accepte la lecture des
assemblées du 7 décembre et du 14 décembre 1974, tel que lecture
faite

Rés. no 2-75

Il est proposé que,

le conseil municipal accepte la lecture des
assemblées du 7 et du 14 décembre 1974, tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 3-75

Il est proposé que,

le conseil municipal accepte et paye les comptes
tel que présentés.

Accepté à l'unanimité.

M. Gérard Foster donne Avis de Motion au sujet du règlement des
licences, règlement no 2.

L'assemblée est terminée à 8 hres p.m.

Jean Antoin Rodépit
Mme Carmes Dupont
sec. tris

Province de Québec

Corporation Municipale de St-Firmin,
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix.

Assemblée spéciale

25 ième jour de janvier 1975. Assemblée spéciale
du conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit
dans la salle municipale et suivant l'avis de convocation qui a été
régulièrement envoyée aux membres.

Les buts de cette assemblée sont les suivants:



- 1.- Etude des prévisions budgétaires
- 2.- Fixation du taux de taxe
- 3.- Imposition des taxes pour l'année 1975.

Sont présents: M le Pro-Maire Gérard Foster,
Messieurs les conseillers: Clément Savard, Joseph Laprise,
Antoine Therrien et Philippe Rochefort.

Tous formant quorum.

Rés. no 4-75 Il est proposé que,
prévisions budgétaires le conseil municipal accepte les prévisions bud-
gétaires tels que présentés, et, après étude, le taux de de la taxe
foncière pour l'année 1975 sera de 0.39 cents du \$ 100.00 d'évaluation.
Le taux de la taxe spéciale sera de 0.18 cents du \$ 100.00 d'évaluation.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 5-75 Il est proposé que,
Escompte 5% le conseil municipal accorde un escompte de 5% pour
Intérêt 8% les propriétaires qui paieront leur compte de taxe dans un délai de
30 jours. Par contre un intérêt de 8% sera chargé sur tout compte de
taxe qui se paiera après le délai de trente jours.

Les comptes de taxes municipales devront parvenir
aux propriétaires vers la fin de février 1975.

Accepté à l'unanimité.

L'assemblée est terminée à 8hres p.m.

Gérard Foster

Philippe Rochefort Sec. Trés.



Province de Québec

Corporation Municipale de St-Firmin,
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix.

1er février 1975. Assemblée régulière du Conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances soit dans la salle municipale à 7 hres p.m. et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: M. le Maire Jean-Arthur Rochefort,
Messieurs les conseillers: Gérard Foster, Clément Savard, Antoine Therrien, Raymond Savard et Philippe Rochefort.

Tous formant quorum

Présentation des comptes pour acceptation:

chèque no 1773	M. André Duchesne	8 hres d'ouvrage pour eau	\$ 160.00
1774	Les Pétroles Irving Inc	chauffage	\$ 134.46
1775	Hydro-Québec	éclairage public	\$ 219.78
1776	Yves Poitras	service gaz	\$ 4.00
1777	Cyrias Dufour Enrg.	fournitures	\$ 4.06
1778	Petite Caisse		\$ 65.55
1779	Hydro-Québec	éclairage de la salle	\$ 38.14
1780	Formules Municipales Ltée	papeterie	\$ 30.40
1781	annulé		
1782	M. Lionel Poitras	4½ hres maintenance	\$ 10.24
1783	M. Albert Savard	8 hres 27 milles	\$ 25.08
1784	Bell Canada		\$ 32.97
1785	Garage St-Siméon Inc.	entretien d'hiver	\$ 625.00
1786	Mme Carmen Dufour	salaire du 30 déc. au 1er fév.	\$ 151.15
1787	M. Roger Gagnon C. A.	vérification	\$ 750.00

Rés. no 6-75

Il est proposé que,

les minutes des assemblées du 4 janvier et du 25 janvier soient acceptées tels que lues.

Accepté à l'unanimité.



- Rés. no 7-75 Il est proposé que,
les comptes soient acceptés et payés tels que
présentés.
Accepté à l'unanimité.
- Rés. no 8-75 Après étude du contrat de la Compagnie Clarke, Il est proposé,
Que le ~~Conseil~~ Conseil municipal exige de la dite
compagnie un montant annuel de \$ 1500.00 payable en janvier de
chaque année. Que le conseil municipal signe cette entente avec la
Compagnie Clarke pour une période de deux ans.
Accepté à l'unanimité.
- Rés. no 9-75 Il est proposé par Monsieur Clément Savard,
que le Conseil municipal
demande au Ministère des Transports, un rélargissement de la côte
située à l'entrée du village, juste avant le pont de la Rivière aux
Canards. Attendu que de nombreux accidents arrivent à cet endroit, il
semble urgent qu'un rélargissement s'impose.
Que copie de cette résolution soit envoyée à Monsieur Raymond Mailloux,
Député de Charlevoix.
Accepté à l'unanimité.
- Rés. no 10-75 Il est proposé,
qu'une demande soit faite auprès du Ministère des
Transports, pour obtenir un octroi de \$ 10,000., afin de pouvoir
améliorer la route Leclerc.
Ce montant servira à finir le bout de chemin pour
déboucher sur la route 138. Un plan ci-annexé montre le chemin en
question. Le montant demandé servira aussi à améliorer l'égoutement
des eaux pluviales sur cette même route.
Que copie de cette résolution soit transmise à Monsieur Raymond
Mailloux, Député de Charlevoix.
Accepté à l'unanimité.

rélargissement
de la côte

Octroi route
Leclerc



Rés. no 11-75

états financiers

Il est proposé,

que les Etats Financiers 1974, présentés par M. Roger Gagnon C. A. soient acceptés par la Municipalité, tels qu'ils furent présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 12-75

vérificateur

pour l'année 1975

Il est proposé,

que Monsieur Roger Gagnon C. A. de La Malbaie, soit réengagé pour effectuer la vérification des livres de la Corporation Municipale pour l'année 1975.

Accepté à l'unanimité.

L'assemblée est terminée à 8 hres 45 minutes.

Jean Arthur Rochefort
Mme Carmen Dufresne
sec. trés.

Province de Québec

Corporation Municipale de St-Firmin,
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix.

10 ième jour de mars 1975. Assemblée spéciale, du conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances soit dans la salle municipale et suivant l'avis de convocation qui a été régulièrement envoyé aux membres. Cette assemblée devra servir d'assemblée régulière du mois qui n'a pas eu lieu.

Sont présents: M. le Maire Jean-Arthur Rochefort,
Messieurs les conseillers: Joseph Laprise, Raymond Savard et
Philippe Rochefort.

Tous formant quorum.



Présentation des comptes pour acceptation:

chèque no 1788	M. Yves Peitras	gaz	\$	14.19
1789	La Corporation de Comté	mutation	\$	6.00
1790	M. Henri-Paul Chamberland	fournitures	\$	2.25
1791	Les Pétroles Irving Inc	chauffage	\$	112.69
1792	Banque Provinciale du Canada	intérêts	\$	3176.25
1793	Gagné Letarte LaRue & Royer	remplace le chèque		
		1756	\$	182.40
1794	Cyrilas Dufour Enrg	fournitures	\$	1.45
1795	M. Gérard Harvez	assurance	\$	50.00
1796	Imprimerie de Charlevoix	papeterie	\$	9.39
1797	Bell Canada	téléphone	\$	30.63
1798	Charlevoix-Express Inc.	transport	\$	7.85
1799	Mme Carmen Dufour	salaire du 1er fév. au 1er mars	\$	120.92
1800	Garage St-Siméon Inc.	chemins d'hiver	\$	625.00
1801	Formules Municipales Ltée	papeterie	\$	117.25
1802	Hydro-Québec	éclairage	\$	219.78
1803	Daigle Aqua Inc	xxix sleve	\$	67.18

Rés. no 13-75 Il est proposé que les comptes soient acceptés et payés tel que présentés

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 14-75 Il est proposé que,
les minutes de l'assemblée du 1er février 1975,
soient acceptées tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 15-75 Il est proposé,
Centre d'Accueil qu'après étude de la lettre que l'Age d'Or de Tadoussac
a fait parvenir à notre municipalité, que cette dernière donne entiè-
rement son appui. Il est certain qu'un centre d'accueil serait Bien-
venue à Tadoussac. Et c'est pourquoi nous prions M. Charles Lapointe
Député au Gouvernement Fédéral de bien vouloir donner suite à la deman-
de du Club de l'Age d'Or de Tadoussac.

Accepté à l'unanimité

Accepté



Rés. no 16-75

Centre d'Accueil

Il est proposé,

qu'après étude de la lettre que l'Age d'Or de Tadoussac a fait parvenir à notre municipalité que cette dernière donne entièrement son appui. Il est certain qu'un centre d'accueil serait Bienvenue à Tadoussac. Et c'est pourquoi nous prions M. Ghislain Harvez, Député de Dubuc, de bien vouloir donner suite à la demande du Club de l'Age d'Or de Tadoussac.

Accepté à l'unanimité.

Rés no 17-75

Compagnie Charlevoix-Saguenay

&

nos hommes

Il est proposé,

qu'une demande soit faite à Monsieur Daniel Simard, représentant de la Compagnie Charlevoix-Saguenay Limitée, à Tadoussac, pour que des hommes de notre municipalité soient embauchés comme matelets, journaliers ou autres. Il serait normal qu'au moins le tiers de la main d'oeuvre serait ~~xxxxxx~~ de Baie Ste-Catherine.

Nous espérons que cette demande sera prise en considération.

Accepté à l'unanimité.

L'assemblée est terminée à 8 hres p.m.

Jean André Rodif maire
Mme Carmen Dufour sec-trés



Province de Québec

Corporation municipale de St-Firmin
Saint-Firmin
Charlevoix.

assemblée régulière 5 ième jour d'avril 1975. Assemblée régulière du
Conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans
la salle municipale et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: M le Maire Jean-Arthur Rochefort,
Messieurs les conseillers: Clément Savard, Joseph Laprise, Raymond
Savard et Philippe Rochefort.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

chèque no 1804	Hydro-Québec	éclairage de la salle	\$	16.01
1805	Hydro-Québec	éclairage public	\$	219.78
1806	Bell Canada	téléphone	\$	17.98
1807	annulé			
1808	La Corporation de Comté Charlevoix-Est	administration	\$	594.63
1809	Les Pétroles Irving Inc		\$	150.28
1810	Imprimerie de Charlevoix	papeterie	\$	38.71
1811	M. Albert Savard	10 janv. au 26 mars 19 hres 46 m.	\$	50.81
1812	Garage St-Siméon Inc	chemin d'hiver paiement final	\$	625.00
1813	Mme Carmen Dufour	salaire du 1er mars 5 avril	\$	151.15
1814	Mme Gérard Dufour	fleuriste	\$	19.44

Rés. no 18-75 Il est proposé que,
les comptes soient acceptés et payés tel que
présentés.

Accepté à l'unanimité.



Rés. no 19-75

Il est proposé que,

les minutes de l'assemblée du 10 mars 1975,
soient acceptées tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité.

L'assemblée est terminée à 8.30 min. p.m.

Jean Arthur Rochefort
Mme Carmen Dufour s.e.c.

Province de Québec

Corporation Municipale de St-Firmin,
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix.

3 ième jour de mai 1975. Assemblée régulière du Con-
seil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans
la salle municipale et suivant le Code de la Province de Québec.
Cette assemblée a lieu à 7 hres p.m.

Sont présents: M. le Maire Jean-Arthur Rochefort,
Messieurs les conseillers: Gérard Foster, Clément Savard, Joseph
Laprise et Philippe Rochefort.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

chèque no 1815	Hydro-Québec	éclairage public	\$	219.78
1816	La Revue Municipale	abonnement	\$	5.00
1817	Banque Provinciale du Canada	commission	\$	15.88
1818	M. Gérard Harvez	ajustement de prime ass.	\$	122.37

Formules Municipales Ltée, Yarmham, Qué.

FMM

annulé C.B. 1818



chèque no 1819	M. Jean-Louis Ouellet	4 hres maintenance	\$	7.44
1820	M. Luc Therrien	4 hres maintenance	\$	7.44
1821	M. Jacques Savard	4 hres maintenance	\$	7.44
1822	M. Camille Therrien	4 hres maintenance	\$	7.44
1823	M. Albert Savard	14 hres 33 milles	\$	41.04
1824	Mme Carmen Dufour	salaire du 5 avril au 3 mai	\$	120.92
1825	Bell Canada	téléphone	\$	22.26
1826	Mme François Savard	ménage de la salle	\$	15.00

Rés. no 20-75 Il est proposé que,
les minutes de l'assemblée du 5 avril 1975, soient
acceptées tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 21-75 Il est proposé que,
la Corporation Municipale accepte et paye les
comptes tel que présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 22-75 Il est proposé que,
Compagnie Clarke suite à la correspondance qui a été échangée avec
la Compagnie Clarke, que la Municipalité laisse savoir à la dite
Compagnie qu'elle exige qu'à l'avenir elle recrute sa main d'oeuvre
future dans notre municipalité et ça jusqu'au temps qu'on ait le tiers
de la main d'oeuvre.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 23-75 Il est proposé,
tarif pour nettoyage qu'à l'avenir le montant alloué pour faire nettoyer la
salle municipale soit fixé à \$ 15.00

Accepté à l'unanimité



Rés. no 24-75

Il est proposé que,

la secrétaire municipale soit autorisée à assister aux cours qui se donneront prochainement à La Malbaie, concernant la nouvelle comptabilité municipale. Ses dépenses seront payées par la Municipalité.

Accepté.

Rés. no 25-75

Il est proposé,

qu'un permis de construction soit donné à M. Alcide Danjou pour bâtir un garage privé sur le terrain no 3 A 26

Accepté à l'unanimité.

L'assemblée est terminée à 8½ hres p.m.

Jean Petit Rodière
sec. tris
Mme Carmen Dufour
sec. tris



Province de Québec

Corporation Municipale de St-Firmin
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix.

Assemblée régulière 7 ième jour de juin 1975. Assemblée régulière
du conseil municipal tenue à l'endroit habituel des séances soit
dans la salle municipale et suivant le Code de la Province de Qué-
bec. Cette assemblée a lieu à 7 heures p.m.

Sont présents: M. le Maire Jean-Arthur Rochefort,
Messieurs les conseillers: Clément Savard, Joseph Laprise et Philippe
Rochefort.

Tous formant quorum.

Chèque no 1827	M. André Deschênes	3 hres de creusage	\$	45.00
1828	Commission Municipale de Québec	obligations	\$	7293.08
1829	Mme Ludger Therrien	Comité d'école	\$	6.00
1830	M. Adélard McNicoll	Main d'oeuvre et matériaux	\$	68.60
1831	M. René Poitras	fournitures	\$	2.70
1832	Les Pétroles Irving Inc	chauffage	\$	40.40
1833	Bell Canada	téléphone	\$	17.72
1834	Hydro-Québec	éclairage public	\$	219.78
1835	Hydro-Québec	éclairage de la salle	\$	21.63
1836	M. Paul-Etienne Foster	5 hres de loodeur	\$	60.00
1837	M. Yves Poitras	gaz	\$	15.30
1838	M. Yves Poitras	2 voyages pour loodeur	\$	40.00
1839	M. Albert Savard	21 hres 40 milles	\$	65.66
1840	Mme Carmen Dufour	2 voyages à La Malbaie	\$	44.50
1841	Mme Carmen Dufour	salaire du 3 mai au 2 juin	\$	151.15
1842	Ministère du Revenu Prov.		\$	38.94
1843	Centre des Données fiscales		\$	5.81
1844	Mme Carmen Dufour	liste de jurés	\$	10.70

Rés. no 26-75 Il est proposé que,
les comptes soient acceptés et payés tel que



présentées.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 27-75

Il est proposé que,

les minutes de l'assemblée du 3 mai soient acceptées tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 28-75

bibliothèque
municipale

Il est proposé que,

le conseil municipal approuve de contribuer par la cotisation demandée pour l'organisation d'une bibliothèque municipale. Mais il est à noter que la Municipalité se dégage de la responsabilité et de la tenue de la bibliothèque.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 29-75

gratuité demandée à
la Compagnie Bell

Il est proposé que,

la Municipalité approuve la requête présentée par les contribuables en vue d'obtenir la gratuité entre St-Siméon et Baie Ste-Catherine. Que l'original de cette requête soit envoyée à la Compagnie Bell, et qu'une réponse favorable nous soit donnée.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 30-75

Age d'Or

Il est proposé,

qu'un montant de \$ 25.00 soit versé au Comité des Loisirs pour aider à payer les dépenses de la fête de l'Age d'Or.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 31-75

Les Loisirs

Il est proposé que,

la Municipalité donne au Comité des Loisirs le surplus des balançoires, des chaises et des tables réalisé par les Initiatives Locales. Ceci est donné gratuitement et la Municipalité se dégage de toutes responsabilités qui se rapportent à ces choses.

Accepté à l'unanimité.



Salaire du Séc.-tr

Le secrétaire de la Municipalité demande à cette dernière de porter son salaire à \$ 200.00 par mois. La discussion s'engage et on propose d'ajourner l'assemblée à samedi prochain, soit le 14 juin à 7 heures, afin que le conseil soit plus complet pour résoudre ce problème.

L'assemblée est terminée à 9 1/2 hres p.m., elle est ajournée à samedi, 14 juin 1975. à 7 heures p.m.

Jean Arthur Rochefort
Mme Carmen Dufour
sec. tr

Province de Québec

Corporation Municipale de St-Firmin
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix.

Assemblée spéciale

Continuation de l'assemblée du 7 juin 1975, qui a été remise à aujourd'hui samedi le 14 juin 1975.

Sont présents: M. le Maire Jean-Arthur Rochefort,
Messieurs les conseillers: Gérard Foster, Clément Savard, Joseph Laprise
Raymond Savard et Philippe Rochefort.

Tous formant quorum.

Rés. no 32-75 Il est proposé que,

le salaire de la secrétaire soit porté à \$ 40.00 par semaine. Cette dernière accepte cette proposition.

Accepté à l'unanimité.

L'assemblée est terminée à 8 hres p.m.

Jean Arthur Rochefort
Mme Carmen Dufour
sec. tr



Province de Québec

Corporation Municipale de St-Firmin,
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix.

Assemblée régulière

5 ième jour de juillet 1975. Assemblée régulière
du Conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit
dans la salle municipale à 7 hres p.m. et suivant le Code de la
Province de Québec.

Sont présents: M. le Maire Jean-Arthur Rochefort,
Messieurs les conseillers: Clément Savard, Joseph Laprise, Raymond
Savard et Philippe Rochefort.

Tous fermant querum.

Présentation des comptes pour acceptation:

chèque no 1845	Ministre des Finances	asphalte	\$	135.00
1846	Commission des Accidents du travail du Québec		\$	74.01
1847	Comité des Loisirs	Age d'Or	\$	25.00
1848	Bell Canada	téléphone	\$	18.78
1849	Hydro-Québec	éclairage public	\$	219.78
1850	M. René Poitras	fillage de tuyau	\$	1.00
1851	Les Pétroles Irving Inc.	pièce pour fournaise	\$	7.00
1852	M. Omer Audet	tuyau de béton	\$	97.20
1853	M. Albert Savard	36 hres 158 milles	\$	129.76
1854	M. Léon Therrien	9½ hres maintenance	\$	17.52
1855	M. Guy Ouellet	9½ hres maintenance	\$	17.52
1856	Mme Carmen Dufour	salaire du 2 juin au 30 juin	\$	151.48
1857	Cyrias Dufour	Enrg. fournitures	\$	71.98
1858	Les Pétroles Irving Inc	chauffage	\$	144.05
1859	M. Raymond Perron	7½ hres de creusage & transport	\$	122.50
1860	Ministre du Revenu	Prov. déductions	\$	12.80
1861	Centre des Données Fiscales		\$	6.05



Rés. no 33-75 Il est proposé que,
le conseil municipal accepte et paye les comptes
tel que présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 34-75 Il est proposé que,
le conseil municipal accepte les minutes des assem-
blées du 7 juin et du 14 juin 1975, tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 35-75
obligations
brûlées
M-030
M-031
M-032

ATTENDU QUE Monsieur Eugène Beaudoin domicilié à Saint-Agapit,
comté de Lotbinière, province de Québec, s'était porté acquéreur de trois
obligations de trois obligations de \$ 1,000. chacune émises par la Corpo-
ration de Saint-Firmin sous les numéros M-030, M-031, et M-032 lesquel-
les portent intérêt à un taux de 6% l'an et étoient le 1er août 1974;

ATTENDU QUE les obligations précitées font partie d'une émission
d'obligations de la susdite corporation au montant de \$ 71,500., datée
du 1er août 1964 autorisée et garantie par son règlement numéro 5;

ATTENDU QUE les obligations ci-haut mentionnées ont été brûlées
le 22 novembre 1972 lors de l'incendie de la maison de Monsieur Beaudoin;

ATTENDU QUE depuis cette date les susdites obligations ainsi que
leurs coupons d'intérêt du 1er août 1972 et les subséquents n'ont pas
été retrouvés ni présentés à la banque pour y être encaissés;

ATTENDU QUE monsieur Beaudoin a remis à la corporation de Saint-
Firmin un cautionnement pour effets perdus et, en considération de quoi
il demande le remboursement de ses obligations qui sont échues depuis
le 1er août 1974;

ATTENDU QU'en vertu de ce cautionnement, portant le numéro
1975788 et émis en date du 21 août 1973, La Société d'Assurances des
Caisses Populaires et monsieur Eugène Beaudoin s'engagent conjointe-
ment et solidairement à rembourser à la corporation de Saint-Firmin
toute somme d'argent qu'elle serait appelée à payer si lesdites obli-
gations et coupons venaient à être encaissés et ce, jusqu'à concurrence
d'une somme de \$3,450.00;



VU QU'il y a lieu d'acquiescer à la demande de monsieur Eugène Beaudoin.

EN CONSÉQUENCE le conseil municipal de la corporation de Saint-Firmin, décrète ce qui suit, sur la proposition de monsieur le conseiller: Clément Savard;

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution comme s'il était ici au long recité.

QUE la somme totale de \$3,450.00 soit et est remboursée à monsieur Eugène Beaudoin en paiement complet et final de ses obligations qui sont échues depuis le 1er août 1974.

Ce montant de \$3,450.00 représente la valeur nominale

- A- des trois (3) obligations de \$ 1,000. chacune, numéros M-030, M-031, et M-032, soit \$ 3,000.00 de capital, plus
- B- leurs coupons d'intérêt du 1er août 1972 jusqu'au 1er août 1974 inclusivement, soit un total de \$450.00 d'intérêt.

Accepté à l'unanimité.

Res. no 36-75

Permis de
construction

Il est proposé,

qu'un permis de construction soit accordé à monsieur Leon-Georges Dureur, pour l'érection d'un garage de 70x40 sur le terrain 2A39.

Accepté à l'unanimité.

L'assemblée est terminée à 8 1/2 heures pm.

Jean Pierre Pélissier
Mme Carmen Dufour sec-trés



Province de Québec

Corporation Municipale de St-Firmin,
Baie Ste-Catherine
Charlevoix.

2 août 1975. Assemblée régulière du Conseil municipal
tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale
à 7 heures p.m. et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: M. le Maire Jean-Arthur Rochefort,
Messieurs les conseillers: Gérard Foster, Clément Savard, Joseph Laprise
Raymond Savard et Philippe Rochefort.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

chèque no 1862	M. Auelard McNicoll	travail et fournitures	\$	70.35
1863	Hydro-Québec	éclairage public	\$	219.78
1864	Hydro-Québec	éclairage de la salle	\$	13.76
1865	Corporation de Comte de Charlevoix-Est	mise à jour	\$	221.20
1866	Bell Canada	telephone	\$	21.00
1867	Vaillancourt Samsen & Associés	papeterie	\$	8.75
1868	suspendu			
1869	Commission Scolaire Laure-Conan	taxe de roulottes	\$	264.60
1870	Mme Carmen Dufour	salaire du 30 juin au 4 août	\$	189.35
1871	Ministère du Revenu Provincial		\$	12.30
1872	Centre des Données fiscales		\$	5.40

1026.49

Rés. no 37-'75 Il est proposé que,
les comptes soient acceptés et payés tel que
présentés.

Accepte à l'unanimité.



Res. no 38-75

Il est proposé que,
les minutes de l'assemblée du 5 juillet 1975,
soient acceptées tel que lecture l'aite.

Accepté à l'unanimité.

Res. no 39-75

Il est proposé qu'un,
permis de construction pour l'érection d'un
garage privé soit accordé à M. Jean-Marie Savard. Cette construc-
tion se fera sur le lot P-6 Rang A.

Accordé à l'unanimité.

Res. no 40-75

Il est proposé par M. Gerard Foster,
seconde par M. Clement Savard,
que Monsieur Jean-Marie
Poitras soit nommé conseiller au siège no 4, en remplacement de
Monsieur Antoine Therrien.

Accepté à l'unanimité.

L'assemblée est terminée à 8 1/2 hres p.m.

Jean-Marie Poitras
Mme Carmen Dufour sec-trés

SERMENT MUNICIPAL

Siège no 4

Je, Jean-Marie Poitras, ayant été nommé conseiller,
jure que je remplirai les devoirs de cette charge au meilleur de
mes connaissances et de ma capacité. Ainsi que Dieu me soit en
Aide !

Signé: *Jean-Marie Poitras*

Assermenté devant moi, ce 5^{ème} jour d'août 1975, à
Baie Ste-Catherine.

Signé: *Mme Carmen Dufour sec-trés*



Province de Québec

Corporation Municipale de St-Firmin,
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix.

Assemblée régulière

6 ième jour de septembre 1975. Assemblée régulière
du mois, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle
municipale à 7 heures p.m. et suivant le Code de la Province de Qué-
bec.

Sont présents: Monsieur le Maire, Jean-Arthur Rochefort,
Messieurs les conseillers: Joseph Laprise, Jean-Marie Poitras, Ray-
mond Savard et Philippe Rochefort.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

Chèque no 1873	Commission des Accidents du Travail du Québec	\$	523.25
1874	M. Eugène Beaudoin remboursement d'obligations	\$	3450.00
1875	M. Antoine Therrien compensation comme conseiller	\$	40.05
1876	Petite Caisse	\$	63.49
1877	Corperation de Comté Charlevoix-Est	\$	139.00
1878	M. Paul-Etienne Fester 4½ heures de loodeur	\$	54.00
1879	Hydro-Québec éclairage public	\$	219.78
1880	M. Jean-Arthur Therrien 8 heures maintenance	\$	15.28
1881	M. Lionel Poitras 8 heures maintenance	\$	15.28
1882	M. Albert Savard 16 hrs 31 milles	\$	45.88
1883	Mme Carmen Dufour salaire du 4 août au 8 sept	\$	189.35
1884	Ministre des finances balance de paiement excavation	\$	13.81
1885	Mme René Savard location de dépotoir	\$	75.00
1886	Ministère du Revenu Prov. déductions	\$	12.30
1887	Centre des Données fiscales	\$	4.50
1868	Gérard Harvez ajustement d'ass. chèque suspendu	\$	122.37

Rés. no 41-75 Il est proposé que,
le conseil municipal accepte les minutes de l'assem-
blée du 2 août 1975. Tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité.



Rés. no 42-75

Il est proposé que,
les comptes soient acceptés et payés tel que
présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 43-75

Bureau d'ass.,
salle municipale

Il est proposé que,
la salle municipale soit mise à la disposition
de M. Gérard Harvez C. A., pour que ce dernier puisse tenir un
bureau d'assurances, le vendredi soir de 5 heures à 7.30 p.m.
Le prix pour cette location sera de \$ 20.00 mensuellement. Le ser-
vice de téléphone est fourni.

Accepté à l'unanimité.

Soumission
Route Leclerc.

Demander par Avis Public, des soumissions pour l'entretien d'hiver
de la route Leclerc et de la cour municipale. Le tout pour la pro-
chaine séance.

7 Steps à se procurer.

L'assemblée est terminée à 7.45 p.m.

Jean Arden Rodolphe Tonnais
Carmen Dufour
sec-trés



Province de Québec

Corporation Municipale de St-Firmin,
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix.

4 ième jour d'octobre 1975. Assemblée régulière du
Conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans
la salle municipale à 7 hres p.m. et suivant le Code de la Province
de Québec.

Sont présents: M. le Maire Jean-Arthur Rochefort,
Messieurs les conseillers: Gerard Foster, Clément Savard, Jean-Marie
Poitras, Raymond Savard et Philippe Rochefort.

Tous fermant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

cnèque no 1888	Banque Provinciale du Canada	obligations	\$	4695.88
1889	Les Petroles Irving Inc	chauffage	\$	67.80
1890	Hydro-Québec	éclairage public	\$	219.78
1891	Bell Canada	mois d'août & sept	\$	39.37
1892	La Ville de Clermont	fournitures	\$	280.26
1893	Yves Poitras Service		\$	28.58
1894	M. Jean-Arthur Rochefort	compensation maire	\$	148.20
1895	M. Gérard Foster	compensation conseiller	\$	49.40
1896	M. Clément Savard	" "	\$	49.40
1897	M. Joseph Laprise	" "	\$	49.40
1898	M. Jean-Marie Poitras	" "	\$	9.35
1899	M. Raymond Savard	" "	\$	49.40
1900	M. Philippe Rochefort	" "	\$	49.40
2155	Caisse Populaire	intérêts sur obligations	\$	1280.01
2156	Mme Carmen Dufour	salaire du 8 sept au 6 octobre	\$	151.48
2157	Ministère du Revenu Provincial	déductions	\$	9.84
2158	Centre des Données Fiscales		\$	4.32
2159	Hydro-Québec	éclairage de la salle	\$	3.68

7185.55



Rés. no 44-75

Il est proposé que,

les minutes de l'assemblée du 6 septembre 1975, soient acceptées tels que lecture faite.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 45-75

Il est proposé que,

les comptes soient acceptés et payés tel que présenté.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 46-75

Il est proposé que,

le contrat d'entretien de la rue Leclerc, de la cour municipale et du dépoteir actuel, soit donné à M. Henri-Paul Chamberland au prix de \$ 3,000. pour la saison 1975-76, et suivant les conditions mentionnées dans le contrat.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 47-75

Il est proposé,

que le conseil municipal donne les balançoires, les chaises et les tables qui étaient sur leur terrain municipal, au Comité des Loisirs de Saint-Firmin, Baie Ste-Catherine.

Accepté à l'unanimité.

L'assemblée est terminée à 8.30 hres p.m.

Jean Louis Bédard
Carmen Dufour sec. trés.



Province de Québec

Corporation Municipale de St-Firmin,
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix.

A une assemblée générale de tous les contribuables de la Municipalité de Saint-Firmin, tenue ce vingt-sixième jour d'octobre 1975, au lieu ordinaire des séances, soit dans la salle municipale à 12 hres a.m. (midi). Cette assemblée dûment convoquée par AVIS PUBLIC donné le 15 ième jour d'octobre 1975, et affiché aux deux endroits habituels.

Cette assemblée a pour but, la nomination aux sièges suivants:

à la Mairie, sortant de charge: M. Jean-Arthur Rochefort,
au siège no 1, sortant de charge: M. Gérard Foster,
au siège no 2, sortant de charge: M. Clément Savard,
au siège no 3, sortant de charge: M. Joseph Laprise.

Je déclare l'assemblée ouverte!

1 re 40 minutes

Nous, soussignés, électeurs de la Municipalité de Saint-Firmin Baie Ste-Catherine, mettons en nomination comme conseiller au siège no 1,

Monsieur Albert Boulianne,
Journalier.

Et nous avons signés: proposeur: M. Albert Dallaire,
secondeur: M. Paul-Emile Therrien.

1 hre 50 min.

Nous soussignés, électeurs de la Municipalité de Saint-Firmin, Baie Ste-Catherine, mettons en nomination comme Maire,

Monsieur Clément Savard,
Navigateur.

Et nous avons signés: Proposeur: Yves Poitras
Secondeur: Georges Poitras



1 hre 52 min.

Nous, soussignés électeurs de la Municipalité de Saint-Firmin
Baie Ste-Catherine, mettons en nomination comme Conseiller: au
siège No 3.

Monsieur Georges Poitras
Journalier

Et nous avons signés: Proposeur: Philippe Rochefort,
Secondeur: Benoit Imbeault.

1 hre 54 min.

Nous, soussignés, électeurs de la Municipalité de Saint-
Firmin, Baie Ste-Catherine, mettons en nomination comme conseiller
au siège no 3,

Monsieur Jean-Claude Savard,
Journalier

Et nous avons signés: Proposeur: Albert Dallaire,
Secondeur: Jean-Arthur Therrien.

1 hre 55 min

Nous, soussignés électeurs de la Municipalité de Saint-Firmin
Baie Ste-Catherine, mettons en nomination comme conseiller au siège
no 3,

Monsieur Gérard Poitras,
Camionneur.

Et nous avons signés: Proposeur: Jean-Arthur Rochefort,
Secondeur: Gérard Foster.

1 hre 56 min

Nous soussignés électeurs de la Municipalité de Saint-Firmin
Baie Ste-Catherine, mettons en nomination comme conseiller au siège
no 2,

Monsieur Esdras Therrien,
Camionneur.

Et nous avons signés: Proposeur: Robert Rochefort,
Secondeur: Jean-Marie Poitras.



1 hre 57 min

Nous, soussignés électeurs de la Municipalité de Saint-Firmin
Baie Ste-Catherine, mettons en nomination comme Maire,

Monsieur Jean-Arthur Rochefort,
Menuisier,

Et nous avons signés: Proposeur: Gérard Foster,
Secondeur: Robert Rochefort.

1 hre 58 min

Nous, soussignés, électeurs de la Municipalité de Saint-Firmin
Baie Ste-Catherine, mettons en nomination comme conseiller au siège
no 1

Monsieur Gérard Foster,
Journalier

Et nous avons signés: Proposeur: Robert Rochefort,
Secondeur: Jean-Marie Poitras.

2 hres p.m.

Résultat de la Nomination:

Je déclare élu par acclamation au siège no 2:

Monsieur Esdras Therrien, camionneur.

Il y aura élection par scrutin secret, aux sièges suivants:

à la Mairie: M. Jean-Arthur Rochefort,
M. Clément Savard.

au siège no 1: Monsieur Albert Boulianne,
Monsieur Gérard Foster.

au siège no 3: Monsieur Georges Poitras,
Monsieur Gérard Poitras,
Monsieur Jean-Claude Savard.

L'assemblée est terminée.

Jean Arthur Rochefort
Mme Carmen Dufour
Présidente d'élection



Province de Québec

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le résultat au scrutin secret qui a eu lieu le 2 novembre 1975, est le suivant:

à la Mairie: M. Jean-Arthur Rochefort,
au siège no 1: M. Albert Boulianne,
au siège no 2: M. Esdras Therrien, élu par acclamation
au siège no 3: M. Jean-Claude Savard.

Donné à Saint-Firmin, ce 5 ième jour de novembre 1975.

Par: Mme Carmen Dufour, présidente d'élection.

SERMENTS DES OFFICIERS MUNICIPAUX

A la mairie

Je, Jean-Arthur Rochefort, ayant été nommé MAIRE, jure que je remplirai solemnellement, avec honnêteté et fidélité, les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide!

Signé: Jean Arthur Rochefort

Assermenté devant moi, à Saint-Firmin, Baie Ste-Catherine
ce deuxième jour de novembre 1975.

Signé: Mme Carmen Dufour
sec-trés



Province de Québec

Corporation Municipale de St-Firmin
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix.

8 ième jour de novembre 1975. Assemblée spéciale du conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances soit dans la salle municipale, à 7 hres p.m. et suivant l'avis de convocation qui a été régulièrement envoyée aux membres. Cette assemblée spéciale remplace l'assemblée régulière qui n'a pas eu lieu au début du mois.

Sont présents: M. le Maire, Jean-Arthur Rochefort,
Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Esdras Therrien,
Jean-Claude Savard, Jean-Marie Poitras, Raymond Savard et Philippe Rochefort.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

Chèque no 2160	Bell Canada	téléphone	\$	13.24
2161	M. Albert Savard	7 hres 19 milles	\$	21.30
2162	Mme Carmen Dufour	présidente d'élection	\$	30.00
2163	M. Lionel Poitras	greffier d'élection	\$	20.00
2164	M. Albert Savard	police municipale	\$	20.00
2165	suspendu			
2166	Mme Carmen Dufour	salaire du 6 oct, au 3 nov	\$	151.48
2167	Imprimerie de Charlevoix	bulletins d'élection	\$	33.87

Rés. no 48-75

Il est proposé que,
les minutes de l'assemblée du 4 ième jour
d'octobre soient acceptées tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité.



Rés. no 49-75

Il est proposé,
que les comptes soient payés et acceptés, tel que
présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 50-75

poste de chlora-
tion

Après avoir écouté les renseignements que le Ministère de l'environnement a téléphonés à la secrétaire concernant un futur poste de chloration au barrage d'eau de la municipalité, il est entendu:

Que cette dépense de l'ordre de \$ 100,000., est impensable pour la municipalité.

Que si ce poste de chloration devient obligation, les dépenses s'y rapportant devront être subventionnées à 100%.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 51-75

Il est proposé,
qu'un permis de construction soit accordé à M. Resaire
Peitras, pour bâtir une maison sur le numéro 11 rang A.

Accepté à l'unanimité.

Ministère des Transports (sable route Leclerc)
Stops pour la route Leclerc.
Sorties du camion incendie
Fermer le ventilateur du séchoir

L'assemblée est terminée à 7 hres 45 p.m.

Jean Antoinette Peitras
Carmen Dufour sec. trés.



Province de Québec

Corporation Municipale de St-Firmin,
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix.

Assemblée régulière

6 ième jour de décembre 1975. Assemblée réguliè-
re du conseil municipal tenue à l'endroit habituel des séances, soit
dans la salle municipale à 7 hres p.m. et suivant le Code de la
Province de Québec.

Sont présents: M. le Maire Jean-Arthur Rochefort,
Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Esdras Therrien, Jean-
Claude Savard, Raymond Savard et Philippe Rochefort.

Tous formant quorum.

Présentation des comptes pour acceptation:

Chèque no 2168	Hydro-Québec	éclairage public	\$	219.78
2169	Les Pétroles Irving Inc.	chauffage	\$	63.28
2170	Les Pétroles Irving Inc	assurance	\$	15.95
2171	Hydro-Québec	éclairage public	\$	219.78
2172	Hydro-Québec	éclairage de la salle	\$	12.08
2173	Yves Poitras Service	gaz & fournitures	\$	18.15
2174	Mme Carmen Dufour	dépenses journée d'étude	\$	23.60
2175	M. Albert Savard	11 hres 41 milles	\$	38.56
2202	M. Jacques Savard	3 hres	\$	8.28
2203	M. Luc Therrien	3 hres	\$	8.28
2204	Mme Carmen Dufour	salaire du 3 nov, au 2 déc.	\$	189.35
2205	Ministère du Revenu Prov.	mois d'oct 7 Nov.	\$	19.68
2206	Centre des Données fiscales		\$	8.64
2207	Journal le Confident Inc.	aiv public	\$	20.00
2208	La Compagnie Price Limitée	loyer du terrain	\$	10.00
2209	M. Gérard Harvey	police d'assurance	\$	1564.00



- Rés. no 52-75 Il est proposé que,
les minutes de l'assemblée du 8 ième jour de novem-
bre soient acceptées tel que lecture faite.
- Accepté à l'unanimité.
- Rés. no 53-75 Il est proposé que,
les comptes soient acceptés et payés tel que pré-
sentés.
- Accepté à l'unanimité.
- Rés. no 54-75 Il est proposé que,
le Conseil autorise Gérard Harvez, courtier, à
annuler la police d'assurance que nous avons avec la Compagnie Royale
et nous l'autorisons à prendre une nouvelle police auprès des Caisses
Populaires, parce que le taux est moins élevé.
- Accepté à l'unanimité.
- Rés. no 55-75 Il est proposé que,
le conseil accepte le plan 551 de la Compagnie
Bell Canada, concernant l'emplacement de 50' de câble enfoui sur la
route 138 tel qu'indiqué sur la plan.
- Accepté à l'unanimité.
- Rés. no 56-75 Il est propose que,
la secrétaire soient autorisée à ne pas faire
parvenir les comptes de taxes en arriérage au conseil de comté.
- Accepté à l'unanimité.
- Rés. no 57-75 Il est propose par M. Philippe Rochefort,
que M. Raymond Savard soit
nommé " pro-maire " de la Municipalité.



Rés. no 58-75

route Notre-Dame
de l'Espace

Il est proposé que,

le Conseil municipal envoie une copie de résolution à Monsieur Guy Dufour, afin de l'avertir de ne pas barrer la route de Notre-Dame de l'Espace. Et cet avis devra être pris en considération.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 59-75

Sûreté du Québec
48 heures

Il est proposé qu'une,

demande soit faite à la Sûreté du Québec, division La Malbaie, pour obtenir de ces derniers un arrêt de 10 minutes quotidiennement à endroit fixe, pour permettre aux personnes qui ont des "48 heures" infractions, de les faire signer sans être obligés de se rendre à La Malbaie.

Accepté à l'unanimité.

L'assemblée est terminée à 8 hres p.m.

Jean Bélisle, Sec. Trés.
Carmen Dufour sec. trés.

SERMENT DU VERIFICATEUR

Je, Normand Gosselin, C. A. de La Malbaie, jure que je remplirai les devoirs de cette charge au meilleur de mes connaissances et de mon jugement. Ainsi que Dieu me soit en aide !

Signé: Normand Gosselin C.A.

Assermenté devant moi, ce 15^e jour de janvier 1975.

Signé: Mme. Carmen Dufour
sec.-trés.

Ce livre n'est disponible que pour consultation numérique que sur le site Internet de la Municipalité. Également disponible en copie papier à la bibliothèque municipale. Pour une reproduction, veuillez vous adresser au bureau municipal.

Demeure la propriété intellectuelle de la Municipalité de Baie-Sainte-Catherine.

